

DIRECTION
DES ÉCOLES, LYCÉES ET COLLÈGES

DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE



Union-Discipline-Travail

MODULE DE FORMATION
1^{re} ANNÉE
CAFOP

**Gestion des classes
du préscolaire**



SOMMAIRE

COMPÉTENCE : GÉRER LES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE5

COMPOSANTE 1: CONNAÎTRE L'HISTOIRE ET LES MISSIONS DE L'ÉCOLE PRÉSCOLAIRE 6

THÈME 1 : HISTORIQUE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE..... 6

THÈME 2 : MISSIONS DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE 8

COMPOSANTE 2: CONNAÎTRE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE L'ÉCOLE PRÉSCOLAIRE 9

THÈME 1 : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE 9

THÈME 2 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE 10

COMPOSANTE 3: CONNAÎTRE L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE ET SES BESOINS FONDAMENTAUX 11

THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE 11

THÈME 2 : BESOINS FONDAMENTAUX A SATISFAIRE POUR L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE SELON LES CINQ (5) DOMAINES..... 18

THÈME 3 : ÉDUCATION DE L'ENFANT EN SITUATIONS D'URGENCE 21

COMPOSANTE 4: INTEGRER LES CONTENUS DE L'ÉDUCATION PARENTALE DANS LA GESTION DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE 24

THÈME 1 : BONNES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE DE SANTÉ-NUTRITION, D'EAU-D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT..... 24

THÈME 2 : BONNES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE D'ÉVEIL/ ÉDUCATION ET DE PROTECTION 27

THÈME 3: COMPÉTENCES REQUISES POUR L'ENSEIGNANT DU PRÉSCOLAIRE32

COMPOSANTE 5 : ORGANISER LES APPRENTISSAGES DANS LES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE 33

THÈME 1 : ORGANISATION MATÉRIELLE..... 33

THÈME 2 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE..... 38

COMPOSANTE 6 : ANIMER UNE CLASSE DU PRÉSCOLAIRE 45

THÈME 1 :PRINCIPE PÉDAGOGIQUE : L'ALTERNANCE..... 45

THÈME 2 : GESTION DES APPRENTISSAGES..... 45

THÈME 3 : DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DES DIFFÉRENTES DISCIPLINES AU PRÉSCOLAIRE..... 48

COMPOSANTE 7 : CONNAÎTRE L'IMPORTANCE DU JEU DANS L'ÉDUCATION DE L'ENFANT 59

THÈME 1 : JEUX AU PRÉSCOLAIRE 59

THÈME 2 : DIFFÉRENTS TYPES DE JEUX..... 60

THÈME 3: ANIMATION DU JEU INTERIEUR..... 51

COMPOSANTE 8: ÉVALUER LES ACQUIS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE65

THÈME 1. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE 65

THÈME 2 : ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES..... 65

COMPOSANTE 9 : GÉRER LA TRANSITION VERS LE COURS PRÉPARATOIRE 1^{re} ANNÉE (CP1)..... 68

THÈME 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LA TRANSITION..... 68

THÈME 2 : RÔLES DES ACTEURS DANS LA TRANSITION VERS LE CP1 68

MODULE :
GESTION DES
CLASSES DU
PRÉSCOLAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION

Contexte

Les organisations internationales s'accordent depuis peu à considérer la prise en charge éducative de la petite enfance comme une problématique prioritaire. Les données et les résultats accumulés durant les 20 dernières années, issus des champs de la neurobiologie, de la physiologie, de la santé, de la sociologie, de la psychologie et de l'éducation montrent que ces premières années sont cruciales pour le développement de l'intelligence, de la personnalité et du comportement social. Les occasions ratées à ce stade peuvent rarement être compensées durant les stades ultérieurs de la vie. Or le taux des enfants ivoiriens bénéficiant de l'enseignement pré-scolaire selon les statistiques du Ministère de l'Education Nationale est de 8% de l'effectif des enfants en âge d'être scolarisés dans cet ordre d'enseignement. En conséquence dans sa politique éducative, le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé à doter toutes les écoles primaires de classes préscolaires.

Enjeux

Ce module a pour but de répondre aux enjeux suivants.

- **L'apprentissage à la prise en charge de la petite enfance**

La formation performante des élèves-maitres ne se limite plus seulement à l'éducation de l'enfant du primaire mais aussi à la prise en compte des besoins fondamentaux du jeune enfant avant son entrée au cours préparatoire première année (CP1).

Les neuf (9) composantes contenant vingt-deux (22) thématiques du développement de la petite enfance (DPE) vise à outiller les élèves-maitres à réussir l'accueil de l'enfant au préscolaire et favoriser son entrée à l'école primaire sans heurt.

- **Le développement holistique de l'enfant**

La formation modulaire à travers ce module développe des compétences des élèves-maitres afin de favoriser le développement intégré du jeune enfant. L'enfant bénéficie d'une synergie d'actions nécessaires à la satisfaction de tous ses besoins fondamentaux (santé, nutrition, éveil/éducation, eau/hygiène/assainissement et protection)

Objectif général

Enrichir les connaissances et les rudiments pédagogiques adéquats des personnels des structures du préscolaire pour une prise en charge efficace des jeunes enfants dont ils auront la responsabilité.

Contenus

Ce module comprend :

- La note de présentation ;
- La compétence à développer ;
- Les composantes de la compétence ;
- Les thèmes à exploiter aux fins de satisfaire la compétence via les composantes ;
- Les contenus en liens avec les thèmes ;
- Les modalités d'évaluation du module ;

- La fiche technique du module ;
- Un glossaire des termes clés ;
- Des références bibliographiques et des adresses des sites internet où l'utilisateur du présent document peut approfondir ses connaissances relatives à la gestion des classes du préscolaire.

Effets attendus :

- que tout élève se développe harmonieusement et que l'école et l'enseignant répondent à la satisfaction de ses besoins fondamentaux ;
- que *tous* les élèves assurent leur transition vers le CP1 avec aisance.

Bénéficiaires :

Le présent document est destiné aux professeurs de CAFOP pour la formation des élèves-maîtres.

Tous les enfants du préscolaire et du primaire en sont les bénéficiaires finaux.

Les parents, ainsi que les directeurs d'écoles en sont également des bénéficiaires.

Le présent module qui vise donc à doter d'une formation performante les élèves-maîtres à la prise en charge des besoins fondamentaux du jeune enfant avant son entrée au cours préparatoire 1^{re} année (CP1) s'appuie sur neuf (9) composantes contenant vingt-deux (22) thématiques.

COMPÉTENCE : GÉRER DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE

DÉVELOPPEMENT DES COMPOSANTES

COMPOSANTE 1 : CONNAÎTRE L'HISTOIRE ET LES MISSIONS DE L'ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

THÈME 1 : HISTORIQUE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE

1. La naissance des écoles du préscolaire en France

A l'origine en France, vers les années 1828 - 1837, les classes du préscolaire étaient des salles d'asile. Ces salles ont été créées par des entreprises pour accueillir les enfants de 2 à 6 ans, de parents pauvres et accaparés par leur travail qui ne savaient pas comment les garder. Vu leur nombre grandissant, elles seront transformées en garderies puis en jardins d'enfants. Par la suite, l'état va s'y impliquer en changeant leur statut en écoles maternelles dans le décret du 2 Août 1881 afin de mieux définir ses buts et ses finalités.

2. Les écoles du préscolaire en Côte d'Ivoire

2.1. De la période d'initiation à la période de consolidation

En Côte d'Ivoire, la première école du préscolaire a ouvert ses portes à Bouaké en 1958. Elle avait un effectif de 158 élèves pour 3 classes.

Les écoles du préscolaire, sous la forme de crèches, de garderies et de jardins d'enfants étaient exclusivement du ressort du Ministère en charge des affaires sociales.

Au début des années 80, avec la création d'un CAFOP dédié à la formation des enseignants du préscolaire et à la demande des parents des zones qui n'accueillaient pas d'école du préscolaire, le Ministère de l'Education Nationale s'implique dans la création de ce type d'école. Il existe dès lors des écoles gérées par les Ministères chargés des Affaires Sociales, de la Femme et de l'Enfant et celles gérées par le Ministère de l'Education Nationale.

Avant 1990, l'organisation de l'enseignement maternel était assurée conjointement par les Ministères de l'Enseignement Primaire et des Affaires Sociales. Au cours de cette période, la prise en charge de la petite enfance restait encore un phénomène marginal. C'est ainsi que le Ministère chargé des Affaires Sociales a mis en place un cadre de réalisation de la réforme de l'Action Sociale afin de concevoir une politique sociale adaptée aux besoins des populations démunies. La création des Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (C.A.C.E.) fait partie de cette réforme.

2.2. La période de réorganisation

Après 1990, le décret N°91-806 du 11 Décembre 1991, puis la loi N° 95-695 du 7 Décembre 1995, ayant confié au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base la tutelle entière de l'Ecole Préscolaire, les autorités de l'Education Nationale vont s'attacher à offrir un cadre cohérent correspondant aux ambitions de notre pays dans ce sous-secteur. Cela va justifier des réflexions en vue de l'élaboration d'un programme pour l'enseignement maternel.

La Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) a été chargée de conduire ce processus depuis 1997.

Au début de l'année 2000, une structuration s'opère et il est donné le choix aux enseignants des écoles du préscolaire, issus de l'INFS, d'exercer exclusivement, soit dans les écoles relevant des Ministères chargés des Affaires Sociales, de la Femme et de l'Enfant, soit dans celles gérées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Parallèlement, les programmes des CAFOP intègrent des éléments de contenus relatifs à la gestion des classes du préscolaire. Donc les élèves-maîtres formés dans les CAFOP exercent aussi bien dans les écoles du préscolaire que dans celles du primaire.

Aujourd'hui, les statistiques de 1958 faisant état d'une école de trois (3) classes et 158 élèves sont largement dépassées.

En effet, selon les chiffres de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques¹ (DSPS) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), en 2017, il y a 2502 écoles du préscolaire dont 72% relèvent du public et 27% du privé. Dans ces écoles, fréquentent 174.264 élèves encadrés par 7549 enseignants dont 97% de femmes.

➤ **Activité**

Des dates sont proposées aux différents groupes de la classe. Ils expliquent la chronologie des évènements en s'appuyant sur une échelle de temps par exemple.

¹ MENET-FP, Statistiques scolaires de poche 201-2017, Mars 2017, RCI

THÈME 2 : MISSIONS DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE

1. Définition

L'école préscolaire est une structure spécialisée qui accueille les enfants dont l'âge est compris entre 3 et 5 ans. Elle est le lieu de la première éducation hors du cercle familial.

2. Les missions des écoles du préscolaire

Les missions se déclinent à travers deux lois :

La loi n°77-584 du 18 Août 1977 portant réforme de l'enseignement affirme en son article 13 que « l'école préscolaire ou classe enfantine, fait partie du système éducatif dont elle constitue la base ».

La loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement précise en son article 20 les missions essentielles de l'enseignement maternel que sont :

- le développement global et harmonieux de l'enfant en relation avec son environnement, aux plans intellectuel et moral ;
- la socialisation permettant à l'enfant d'établir des relations avec les autres ;
- la préparation de l'enfant en vue d'aborder le cycle de l'enseignement primaire.

La Loi N°2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la Loi N° 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement complète celle-ci-dessus par l'adoption de la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO).

➤ Activité

Les élèves-maitres sont organisés en groupe de travail. Ils sont invités à concevoir de panneaux indiquant les missions de l'école préscolaire

COMPOSANTE 2 : CONNAÎTRE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE L'ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

THÈME 1 : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE

1. L'organisation en sections

Le cycle de l'enseignement préscolaire dure 3 ans, et se répartit en trois (3) sections :

- petite section (1^{re} année) : 3 ans ;
- moyenne section (2^e année) : 4 ans ;
- grande section (3^e année) : 5 ans.

Chacune de ces sections, propose aux enfants des objectifs particuliers, un cadre de travail, un planning de la journée et une organisation adaptée aux possibilités et aux besoins de leur âge.

2. Le personnel d'encadrement

Le personnel d'encadrement des écoles du préscolaire comprend :

- les éducateurs préscolaires (EP) et les éducateurs préscolaires adjoints (EPA) formés à l'Institut National de Formation Sociale (INFS) ;
- les instituteurs ordinaires (IO) et les instituteurs adjoints (IA) formés dans les CAFOP ;
- les animateurs communautaires, recrutés et soutenus par les communautés et les ONG ;
- les aides (personnes recrutées pour assister l'enseignant dans sa classe)

NB : Le personnel de charge tel que les femmes de charge et les gardiens ont un rôle d'assistance aux personnels enseignants dans l'encadrement des enfants.

➤ Activité

Les élèves-maitres sont organisés en groupe selon les cycles. Chaque groupe fait un plaidoyer sur le rapport le cycle du préscolaire et l'âge d'admission.

THÈME 2 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ÉCOLES DU PRÉSCOLAIRE

1. L'organisation administrative classique

Les écoles du préscolaire sont généralement des écoles à trois classes : petite section, moyenne section et grande section.

2. La nouvelle option

L'option actuelle du gouvernement est de construire des écoles du préscolaire à deux classes et des écoles à sept (07) classes pour le primaire incluant une classe de grande section du préscolaire. Les écoles du préscolaire sont dirigées par des directeurs ayant les mêmes missions que leurs collègues des écoles du primaire.

➤ Activité

Les élèves-maitres proposent des organisations possibles d'une école du préscolaire ayant les trois classes (niveaux) quel que soit le nombre de salles disponibles

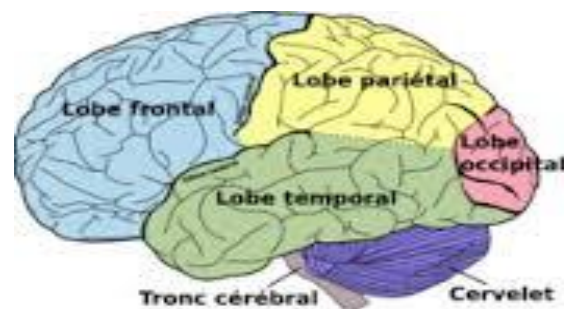
COMPOSANTE 3 : CONNAÎTRE L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE ET SES BESOINS FONDAMENTAUX

THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE

1. L'importance du cerveau dans le développement de l'enfant

Les nouvelles découvertes dans le domaine des neurosciences montrent aujourd'hui l'importance du cerveau dans le développement de l'enfant. Le cerveau constitue le centre de contrôle du corps humain. Il gère tout ce que nous faisons. Que l'on soit en train de penser, de rêver, de faire du sport, ou même de dormir, le cerveau y prend part d'une façon ou d'une autre.

1.1. La période favorable au développement du cerveau



C'est dans les premières années de la vie (avant 5 ans) que le rythme de développement du cerveau est le plus rapide. Chez les jeunes enfants, les neurones forment de nouvelles connexions au rythme de 700 à 1000 par seconde ; et le cerveau gagne 12 à 14 cm en volume de la naissance à l'âge de 3 ans.

A l'âge de 3 ans, le cerveau de l'enfant est deux fois plus actif que celui d'un adulte (Brotherson, 2009). 87 % du poids du cerveau est acquis avant l'âge de 3 ans. Il pèse environ 1 100 grammes (Dekaban, 1978).

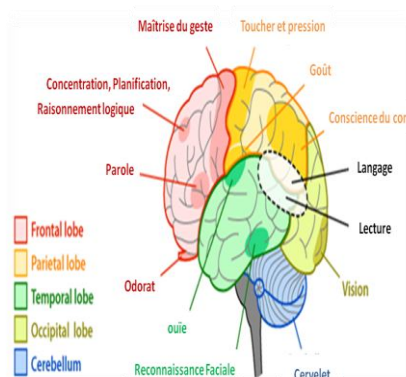
La petite enfance correspond donc aux périodes les plus sensibles et les plus rapides du développement du cerveau au tout début de la vie. C'est donc dans cette période qu'il faut agir pour assurer au tout-petit un développement cognitif optimal dans la vie : il s'agit donc d'une intervention précoce.

Plus le temps passe, plus il devient difficile de résoudre certains problèmes de développement. L'intervention précoce permet de palier l'ampleur et la gravité des problèmes qui surviennent plus tard dans la vie et qui sont liés aux privations durant l'enfance. C'est ce qui justifie le titre du célèbre ouvrage de Fitzhugh Dodson (1970) « *Tout se joue avant 6 ans* »

1.2. L'apport du cerveau dans le développement de l'enfant

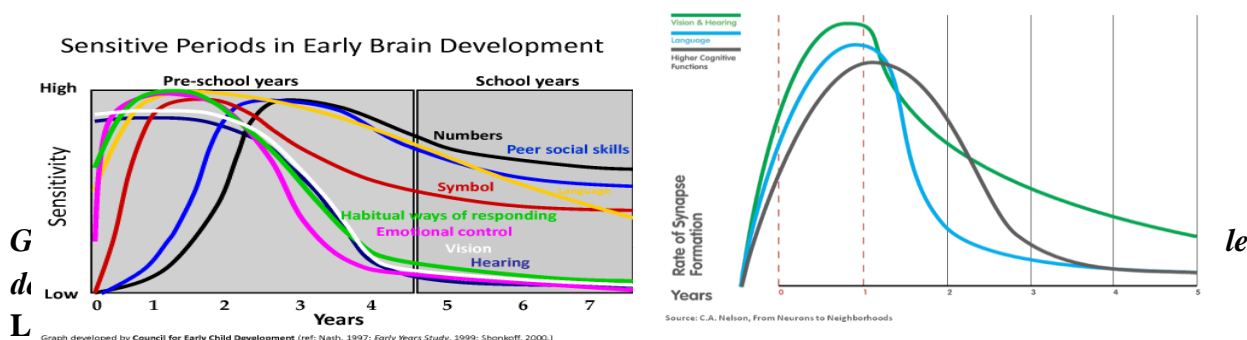
1.2.1. Dans le développement des compétences

Le cortex cérébral est constitué de lobes qui sont les parties opératrices du cerveau. Le lobe frontal assure le raisonnement logique, le langage et la coordination motrice. Le lobe pariétal est le siège de la conscience du corps et de



1.2.2. Dans les apprentissages

La période la plus sensible au développement du cerveau humain se situe entre 0 et 3 ans. C'est dans cette période que se développent les fonctions qui servent de bases à l'apprentissage (la vision, l'écoute, l'attention, etc.) et celles qui permettent l'apprentissage des nombres, des symboles, du langage, et des habiletés sociales. Elle correspond à la période du préscolaire.



- **Sensitive Periods in Early Brain Development** : Périodes sensibles dans le développement précoce du cerveau
- **Pre-school years** : Années préscolaires
- **School years** : Années scolaires / Années d'école primaire
- **High** : Élevé
- **Sensitivity** : Sensibilité
- **Low** : Bas
- **Years** : Années
- **Numbers** : Nombres
- **Peer social skills** : Compétences sociales des pairs
- **Symbol**: Symbole
- **Habitual ways of responding** : Manières habituelles de faire
- **Emotional control** : Contrôle émotionnel / contrôle des émotions
- **Vision** : Vision
- **Hearing** : Ouïe
- **Rate of Synapse formation** : Taux de formation des synapses

1.2.3. La santé et l'adaptation au changement

Les connexions synaptiques précoces constituent la base de la neuroplasticité. Cette neuroplasticité sous-tend la santé physique et mentale de l'enfant, sa capacité d'apprentissage, d'adaptation au changement (*changements de lieux, de situations, etc.*) et de développement d'une résilience physique tout au long de sa vie.

1.3. Les facteurs néfastes au développement du cerveau

Une nutrition inadéquate durant la petite enfance compromet le développement du cerveau. Au cours de la gestation et de la petite enfance, le cerveau est particulièrement énergivore, consommant entre 50 et 75 % de toute l'énergie absorbée par l'organisme sous forme d'aliments, notamment (Steen, 2007).

Le stress toxique et l'exposition à la violence, aux mauvais traitements et à la négligence durant la petite enfance auront un impact tout au long de la vie. Certains traumatismes psychologiques

peuvent entraîner des maladies psychosomatiques telles que la paralysie motrice, l'aphasie, l'amnésie, etc.

➤ **Implications pédagogiques**

Agir sur l'environnement de l'enfant pour favoriser un meilleur développement de son cerveau en encourageant :

- **une alimentation adéquate** riche en matières grasses, protéines, vitamines, eau et minéraux ;
- **une stimulation positive** qui déclenche les connexions neuronales à travers des jeux et des exercices pour aider à la découverte de son environnement, à l'apprentissage, à l'organisation et à la concentration ;
- **les soins appropriés et les interactions sanitaires positives** qui réduisent l'impact des maladies ;
- **la protection et la sécurité** qui servent de tampon contre l'impact négatif du stress.
- **une intervention précoce** qui éviterait les dommages plus tard.

2. Le stade du développement psychologique de l'enfant du préscolaire

Le développement psychologique de l'enfant du préscolaire comprend les dimensions psychomotrice, cognitive et socio-affective. Sa description s'articule autour des tranches d'âges qui concernent le préscolaire et la transition.

2.1. Le développement sur le plan psychomoteur

➤ **De 3 à 5 ans**

Entre 3 et 4 ans, l'enfant passe de la marche à la course en un mouvement plus ou moins enchaîné. Il peut marcher sur la pointe des pieds. Progressivement, le sens de l'équilibre apparaît. A cet âge, il sait lancer une balle avec extension du bras. Il a une meilleure maîtrise de la direction. Ses gestes et ses mouvements sont plus habiles et rapides. A cet âge, il est en cours d'acquisition des actions comme : boutonner, déboutonner, visser, dévisser. Il peut également découper suivant un trait, marcher à reculons, faire des sauts avec détente. Il commence à dessiner des bonhommes, à dissocier des gestes. Il a toujours besoin de répéter les choses, les gestes.

Entre 4 et 5 ans, l'enfant bondit, saute, se balance. Il peut tenir sur un pied pendant une courte durée. Il peut attraper un ballon, descendre un escalier normalement et rester immobile. A cet âge, il devient capable de gestes précis et adaptés : il peut frapper sur un clou, scier et couper.

➤ **Implications pédagogiques**

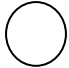

Proposer aux jeunes enfants selon les tranches d'âge, différents types d'activités.

A partir de 3 ans

- Des activités susceptibles de développer les aptitudes physiques en proposant des exercices qui favorisent le mode de déplacement dans l'environnement :
 - . faire courir vite, lentement ;
 - . faire marcher accroupi en avant et en arrière ;
 - . faire rouler sur le côté, sauter sur un pied ;

- . limiter la pratique sportive à une discipline si l'enfant choisit la compétition.

De 3 à 5 ans

- Des activités susceptibles de développer les aptitudes perceptives :
 - . des activités de discrimination :
 - Discrimination visuelle** : Distinguer un  d'un  ;
 - Discrimination auditive** : Se diriger vers un son ;
 - Discrimination tactile** : Faire différencier une surface rugueuse d'une surface lisse ;
 - . des activités motrices :
 - Latéralisation** : Lancer une balle à l'aide de la main avec laquelle on se sent mieux ;
 - Coordination oculo-manuelle** : Attraper une balle, enfilez des perles ;
 - Coordination oculo-podale** : Shooter dans une balle ;
 - . des activités phonatoires : faire imiter les bruits familiers ;
 - . des activités de structuration spatio-temporelle : amener les enfants à se situer dans l'espace et le temps ;
 - . des activités de maîtrise du schéma corporel : faire découvrir les différentes parties du corps.
- Des activités susceptibles de développer des habiletés motrices
 - . Proposer des mouvements de reproduction qui doivent se faire progressivement jusqu'à l'atteinte de l'exécution correcte : saut en hauteur, saut en longueur ;
 - . Aborder les aspects tactiques progressivement avec les notions de collaboration (partenaire), d'opposition (adversaire), de construction (phase de jeu).

A partir de 5 ans

- Des activités susceptibles de développer la communication non verbale :
 - . Favoriser les activités d'expression corporelle : encourager la danse, la gymnastique.

2.2. Le développement sur le plan cognitif

➤ 3 à 5 ans

Avant 5 ans, l'enfant utilise le pronom « je » quand il s'agit de lui, dit non à presque tout : c'est le stade de l'opposition. Il pose beaucoup de questions. Il peut aussi nommer les différentes parties de son corps, communiquer en reconnaissant ce qu'il mange et son langage s'enrichit.

L'enfant s'intéresse au monde extérieur et à son fonctionnement. Il a une très vague notion du passé et du futur bien qu'il commence à distinguer hier et demain. Il n'a pas de notion de durée. Il parle de façon correcte. Il peut dessiner un bonhomme. Il commence à compter, mais n'a pas la notion de nombre ni de quantité.

L'enfant demande la signification des mots abstraits ou nouveaux. Il peut reconnaître les couleurs, copier des formes simples, manifester de l'intérêt pour l'activité des adultes, inventer des jeux et changer les règles.

Son attention est fragile et est accaparée par les stimulations extérieures. Il combine turbulences et espiègleries. C'est l'âge du merveilleux et de l'affabulation. L'enfant revit dans ses jeux des moments vécus. Il fait des compétitions avec les parents. Il sait ce que veut dire « avant » et « après ».

A partir de 5 ans, c'est la période pendant laquelle l'enfant va construire des représentations plus précises, d'abord imagées puis conceptuelles. Il comprend que le temps s'écoule en phases successives qui aboutissent à des changements d'état : le jour, la nuit, la semaine, le mois, l'année. Sa vision du temps est autour d'événements : vacances scolaires, Noël, Pâques, anniversaire, visite d'une personne. Il développe une pensée symbolique (représenter un objet ou une action sans que cela soit présent grâce au langage) et le jeu symbolique apparaît : faire semblant.

Sur le plan de *la communication et du langage*, l'enfant emploie au moins deux adjectifs possessifs-mon/ma son/sa ; raconte des histoires et décrit une image.

➤ *De 6 à 8 ans*

Avec l'expérience du monde qui s'accumule en lui, l'enfant devient capable d'envisager des événements qui surviennent en dehors de sa propre vie. Il commence aussi à conceptualiser et à créer des raisonnements logiques qui nécessitent cependant encore un rapport direct et concret. Un certain degré d'abstraction permet aussi d'aborder des disciplines comme les mathématiques où il devient possible pour l'enfant de résoudre des problèmes avec des nombres, de coordonner des opérations dans le sens de la réversibilité, mais toujours au sujet de phénomènes observables.

C'est l'âge de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il sait manger seul, se laver et s'habiller. C'est aussi l'âge où l'enfant commence à quantifier les objets. Il ne comprend pas vraiment la plaisanterie. Il pose souvent des questions « inappropriées » et plusieurs fois. Celles-ci peuvent porter sur des notions abstraites. Il a un langage riche avec une parole plus sociale, observe, fait des expériences, démonte et monte des objets. Il a aussi tendance à concentrer son attention sur un aspect d'un objet tout en ignorant les autres. Il résout des opérations simples et est incapable d'effectuer des opérations réversibles ou de conservation. Il a une pensée égoцентриque (incapable de tenir compte du point de vue de l'autre) et une pensée animiste (croyance que tous les objets sont vivants).

Sur le plan de *la communication et du langage*, l'enfant lit au moins quatre mots simples ; peut raconter une histoire complexe avec un début, un milieu et une fin à partir de l'imagination.

➤ **Implications pédagogiques**

- exiger l'activité de l'apprenant :

La répétition de l'action favorise la consolidation des schèmes et la maîtrise des instruments de connaissance. Ainsi, l'action pédagogique doit favoriser les répétitions d'actions, d'échanges, d'adaptation du tout- petit aux différentes situations proposées dans son milieu.

- prendre en compte le niveau de structuration de l'apprenant :

Les exercices, les méthodes, les techniques et programmes d'enseignement doivent s'adapter aux :

- . différents stades de développement intellectuels de l'enfant de 3 à 6 ans (intelligence préopératoire) et de 6 à 8 ans (intelligence opératoire concrète) ;
- . différences individuelles afin de traiter les apprenants différemment.
- Prendre en compte la nécessaire variété et la richesse des stimuli du milieu.

Si pour favoriser le développement cognitif, les pratiques éducatives doivent multiplier les échanges du sujet avec le milieu, ce milieu lui-même doit présenter deux caractéristiques essentielles :

- . d'une part être source de perturbation, c'est-à-dire susciter des problèmes chez l'apprenant ;
- . d'autre part, offrir des conditions nécessaires aux équilibrations c'est-à-dire aux constructions, aux solutions.

L'enseignant doit également :

- . lire/raconter des histoires à l'enfant et l'amener à raconter des histoires ;
- . donner des livres d'images à l'enfant ;
- . donner un sac d'articles de jeu et des ressources que les enfants peuvent utiliser pour ranger, construire et créer des images (cailloux, capsules de bouteilles, bâtonnets, grains pour empilage et dessins sur le sable) ;
- . encourager les contacts avec d'autres enfants pour développer la coopération.

Il est ici nécessaire de valoriser *les pratiques éducatives souples* : celles qui articulent équilibres, déséquilibres et rééquilibres favorisant l'activité du sujet au détriment des pratiques éducatives *rigides* ou *faibles*.

2.3. Développement socio- affectif

De 3 à 5 ans

➤ Sur le plan psychoaffectif

C'est le stade où l'enfant commence à percevoir la différence des sexes, à se préoccuper de ses origines. Il s'attache à son parent de sexe opposé tout en imitant celui de même sexe (complexe d'Édipe). C'est la période des attouchements et des jeux sexuels, de mise en place de la notion de « roman familial » ou il s'imagine une famille idéale et des parents plus satisfaisants (période de petits mensonges quant à ses origines).

➤ Sur le plan social et relationnel

De 3 à 4 ans :

- Il aime jouer avec d'autres enfants ;
- Il comprend les règles de conduite sociale (saluer les personnes, dire merci...) ;
- Il peut démontrer certains comportements altruistes envers un autre enfant : l'aider, le consoler ;
- Il développe des amitiés mais elles sont souvent instables ;
- Il exprime des émotions de convenance : il fait semblant d'apprécier un cadeau pour ne pas peiner la personne.

De 4 à 5 ans :

- Il coopère à une activité avec d'autres enfants ;
- Il peut faire des compromis ;

- lors de conflits avec les autres, il exprime plus souvent ses émotions de façon verbale ;
- Il commence à se discipliner.

De 5 à 6 ans

- Les autres enfants sont très importants pour lui ;
- Il aime faire partie d'un groupe ;
- Il aime les nouvelles expériences ;
- Il fait davantage de concessions ;
- Il est plus conscient des règles de la famille et de la société.

De 6 à 8 ans

➤ Sur le plan psychoaffectif

C'est la phase de latence, on observe une diminution des activités sexuelles : les jeux sexuels non abusifs. Exemples : exhibition, voyeurisme, toucher les organes génitaux « les titiller » avec éveil sensoriel, baisers, jeux de rôles (papa, maman, docteur etc.)... et l'apparition des sentiments comme la pudeur, le narcissisme, le dégoût et la montée des aspirations morales et esthétiques.

On relève aussi que l'énergie libidinale s'assoupit pour se reconvertir en une énergie de travail intellectuel et social ; d'où l'apprentissage systématique à ce stade.

➤ Sur le plan social et relationnel

C'est la période de socialisation où l'enfant se tourne vers l'extérieur. Il reste moins attaché à ses parents et peut aller jouer dans le quartier ou dans le village avec les camarades de même classe d'âge. Il organise des jeux avec ses amis et commence à choisir ses modèles de personnes. Toutefois, Il est fragile et instable.

➤ **Implications pédagogiques**

- Faire preuve de patience face aux difficultés de l'apprenant et l'éduquer dans le respect de ses droits.
- Amener progressivement l'enfant au principe de réalité. Ainsi, il pourra acquérir des compétences de vie courante, bénéfique à lui-même, à ses proches, au milieu scolaire, à la communauté et à la nation ;
- Chercher à comprendre l'enfant en vue de lui apporter un bon soutien ;
- Eviter les actes répréhensibles qui sont des comportements qui portent atteinte à l'intégrité physique et morale d'un enfant et violent ses droits. Ce sont entre autre :
 - . *les abus et les violences* : les punitions physiques et humiliantes ;
 - . *la négligence* : le refus d'aider un enfant qui est dans la période de difficulté et de perturbation affective ;
- Adopter une attitude d'aide :
 - . développer chez l'enfant la pudeur, le dégoût, la honte dans la société. soutenir et aider l'enfant, et non le dominer ou le traiter comme un objet ;
 - . le conduire vers la certitude de sa propre valeur, c'est-à-dire l'estime de soi ;
 - . supprimer l'humiliation, lui donner la tendresse et la compréhension.

➤ **Activités**

-Deux groupes sont organisés. Un représentant l'acquisition des apprentissages et l'autre le développement des compétences. Par un jeu de représentation, chaque groupe annonce une avancée due au développement du cerveau

-Des groupes sont formés en fonction des domaines du développement de l'enfant. Chaque groupe présente la caractéristique principale du domaine qu'il représente

THÈME 2 : BESOINS FONDAMENTAUX A SATISFAIRE POUR L'ENFANT DU PRÉSCOLAIRE SELON LES CINQ (5) DOMAINES

1. Les besoins de l'enfant dans le domaine de la santé

L'enfant en bonne santé a besoin de/d' ;

- une croissance physique harmonieuse (la croissance physique de l'enfant s'apprécie au regard du poids et de la taille comme indicateurs faciles à identifier) ;
- une bonne hygiène dentaire pour prévenir les cardiopathies rhumatismales ;
- une vaccination régulière;
- un déparasitage systématique ;
- un dépistage des affections par une visite médicale systématique.

L'enfant malade a quant à lui, besoin de soins médicaux appropriés et d'attention.

➤ Implications pédagogiques

- Veiller au suivi sanitaire des enfants en encourageant la visite médicale ;
- Etre attentif aux changements de comportement inattendu ;
- S'informer de l'état de santé nécessitant une surveillance particulière
- Connaître les gestes d'urgence à pratiquer par la collaboration avec les structures de prise en charge ;
- Vérifier dès l'inscription que les enfants disposent d'un carnet de vaccination ;
- Faire des contrôles très rapides et quotidiens de l'état de santé de l'enfant (voit-il bien, entend-il, a-t-il la fièvre, etc.)

2. Les besoins de l'enfant dans le domaine de la nutrition

Dans ce domaine, les besoins de l'enfant sont :

- une alimentation saine, équilibrée (qui contient les aliments de force, de croissance et de nutrition), variée (qui change chaque jour) et qui remplit les conditions d'hygiène;
- 3 repas par jour c'est à dire (petit déjeuner, déjeuner et diner) ;
- 2 collations (10h et 16h) par jour.

Les besoins nutritionnels de l'enfant sont à adapter à l'état de santé et à l'intensité des activités physiques et intellectuelles.

➤ Implications pédagogiques pour l'enseignant dans le domaine de la nutrition

- Encourager la bonne hygiène alimentaire chez l'enfant en lui demandant de se laver les mains avant de manger et de laver les fruits et légumes avant leur consommation;
- Demander aux parents de remettre des goûters variés et équilibrés aux enfants ;

- Faire éviter les produits laitiers avariés et périmés.
- Encourager les parents à enrichir l'alimentation des enfants en fruits et légumes.

3. Les besoins de l'enfant dans le domaine de l'éveil/éducation

L'enfant en matière d'éveil/éducation a besoin :

- d'un environnement organisé, bien aménagé et riche en matériel éducatif, et des personnes (adultes et autres enfants) pour stimuler sa connaissance, son imagination, sa créativité, ses mouvements, son intelligence, son langage, etc ;
- divers espaces de jeux et d'activités : ateliers et coins de jeux ;
- des activités diversifiées (lecture, écriture, conte ou écoute des histoires, de la musique) et adaptées à son stade de développement.

➤ Implications pédagogiques pour l'enseignant dans le domaine de l'éveil/éducation

- Avoir une bonne locution avec une voix qui porte (voix pédagogique) ;
- Utiliser un niveau de langue adapté aux élèves ;
- Créer les conditions favorables à un apprentissage efficace pour tous ;
- Apporter un soutien individualisé aux élèves, avec le souci de les rendre acteurs de leur propre progrès ;
- Leur apprendre à être autonome dans le travail ;
- Valoriser leur créativité et leurs talents ;
- Savoir communiquer l'envie d'apprendre aux enfants ;
- Favoriser la participation active des élèves aux activités ;
- Prendre en compte les réalités locales ;
- Obtenir l'adhésion de tous les enfants aux règles de vie commune ;
- Susciter et prendre en compte les observations et initiatives des élèves sans perdre de vue les objectifs de travail et d'efficacité;
- Favoriser les initiatives entre élèves par des situations de travail appropriées ;
- Donner aux élèves le sens de responsabilité ;
- Savoir s'adapter à des situations inattendues ;
- Savoir gérer le temps imparti aux activités scolaires, en fonction des difficultés des élèves et des situations imprévues en classe ;
- Les amener à participer à la vie de l'école en vue de favoriser leur intégration.

4. Les besoins de l'enfant dans le domaine de l'eau/l'hygiène et l'assainissement

Dans ces domaines, les besoins de l'enfant sont :

- boire de l'eau potable c'est à dire une eau qui est claire, sans couleur, sans odeur, sans goût et qui ne contient ni microbes, ni parasites, ni saletés ;
- se laver au moins deux fois par jour,

- avoir les cheveux bien entretenus
- avoir les dents brossées au moins deux fois par jour et des vêtements propres ;
- vivre dans un cadre de vie propre (maison, classe, toilettes, cour, etc.) ;
- apprendre à se laver les mains avant et après un repas, après les toilettes, de retour de l'école ou de l'extérieur de la maison en utilisant la technique de lavage des mains.

➤ **Implications pédagogiques pour l'enseignant dans le domaine de l'eau/l'hygiène et l'assainissement.**

- veiller à avoir un point d'eau ou un récipient propre contenant de l'eau de boisson pour les enfants dans sa classe ;
- mettre en place un dispositif de lavages des mains pour les enfants (avoir de l'eau et du savon disponibles) ;
- initier les enfants aux dix étapes de lavage des mains ;
- initier les enfants à l'entretien des points d'eau et de la classe ;
- initier les enfants à l'utilisation des latrines séparées filles et garçons pour leurs besoins physiologiques ;
- initier les enfants à exprimer leurs besoins physiologiques pour éviter de se salir.

5. Les besoins de l'enfant dans le domaine de la protection

Un environnement sain et sécurisé favorise un bon développement de l'enfant. Dans le domaine de la protection, les besoins de l'enfant sont :

- la protection contre la maltraitance, les violences, les négligences : être surveillé et protégé contre tout ce qui représente un danger pour lui à la maison, à l'école, dans le quartier, l'exploitation, les abus, le stress toxique ;
- la protection contre les accidents de la circulation et les accidents en milieu scolaire et les accidents domestiques : Blessure par une arme blanche (couteau, lame, ciseaux...), coincement d'une partie du corps par la porte, Brûlure, Piqûre d'insectes, morsure d'animaux, corps étranger avalé, asphyxie (étouffement), électrocution.

➤ **Implications pédagogiques**

- Connaître et appliquer les textes de législation et d'administration préscolaire ;
- respecter les droits des enfants ;
- aimer les enfants en ayant des gestes et des paroles d'affection, une attitude bienveillante ;
- prendre en compte l'intérêt supérieur des enfants ;
- développer des vertus telles que : la paix, la solidarité, la fraternité, la politesse, l'amour, le respect de la différence, de la personne et de la dignité humaine ;
- transformer la classe en un milieu familial ;
- Favoriser les interactions positives entre les enfants eux-mêmes et entre les enfants et lui ;
- respecter les heures de sommeil et de jeux pour une bonne hygiène mentale.

Remarque : L'enseignant n'étant pas spécialiste des questions de santé, de nutrition, de protection, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, il veillera à référer l'enfant en cas de besoin, aux spécialistes.

➤ **Activité**

Quatre groupes sont composés par les élèves-maitres. Chaque groupe conçoit un panneau sur lequel il note les besoins selon la dénomination indiquée (santé-nutrition ; eau-assainissement ; hygiène-environnement ; protection)

THÈME 3 : ÉDUCATION DE L'ENFANT EN SITUATIONS D'URGENCE

1. Définition

L'urgence apparaît comme : « *une situation où la vie, le bien-être physique et mental, où les opportunités de développement des enfants sont menacés en raison du conflit armé, des catastrophes ou de la perturbation de l'ordre social ou légal, et où les capacités de résistance locales sont faibles ou inadéquates* » (Save the Children, 2009).

Ces situations provoquent un ensemble de violations des droits des enfants et conduisent à un ensemble de comportements inhabituels qui nécessitent une intervention efficace de l'enseignant.

2. L'impact des situations d'urgence sur les enfants d'âge préscolaire

Les situations d'urgence peuvent avoir des impacts néfastes sur les jeunes enfants.

2.1 Sur le plan physique

En situations d'urgence, le jeune enfant est sujet à :

- une exposition à la violence ;
- une atteinte physique ;
- une dégradation de la situation sanitaire et nutritionnelle marquée par une carence vitaminique, la recrudescence des grandes endémies, les maladies infectieuses par défaut d'hygiène ; tout ceci provoquant un retard de croissance physique, physiologique et de développement psychologique.

2.2 Sur les plans affectif et relationnel

En situations d'urgence, le jeune enfant est confronté à des perturbations d'ordre affectif et relationnel telles que :

- une détresse psychosociale : pendant les urgences, les enfants sont exposés à des conditions extrêmes variées, dont certaines dépassent leur capacité à faire face. Ils subissent une perturbation du comportement moteur, psychique et relationnel.
 - Au niveau moteur, les troubles de comportements peuvent se manifester par une fébrilité, une turbulence, une fureur, une timidité.
 - Au niveau psychique, on note une excitation, une logorrhée ou une envie excessive de parler, des insultes ou un mutisme.
 - Au niveau relationnel, peut apparaître chez l'enfant, une agressivité vis-à-vis des objets ou de personnes ;

- une séparation familiale : les enfants courent le risque d'être séparés de leurs parents, substituts parentaux ou de leurs principaux tuteurs.

3. Les activités de prévention des risques des catastrophes

Elles interviennent avant la crise. Un diagnostic du secteur de l'éducation devrait examiner les risques et les vulnérabilités du système éducatif face à des catastrophes d'origines naturelle ou humaine. Cela implique le développement et la budgétisation de la planification des imprévus et le renforcement des capacités pour la planification des urgences aux différents niveaux du système éducatif.

L'enseignant doit prendre les dispositions suivantes :

- conserver des copies du programme scolaire et des cours de formation des enseignants ;
- identifier des sources alternatives de matériels d'apprentissage et garder une série de manuels ;
- dresser l'inventaire des stocks disponibles de matériel éducatif, des fournitures et des ressources humaines.

4. Les activités d'accompagnement de l'enfant en situations d'urgence : les implications pédagogiques

Les guerres et les désastres naturels privent des générations entières de connaissances et d'opportunités qu'offre l'éducation. En situations d'urgence, l'action éducative de l'enseignant doit fournir à l'enfant une protection physique, psychosociale et cognitive, pour sauver sa vie et l'aider à vivre. Pour cela, il doit organiser des activités d'accompagnement des enfants qui lui sont confiés.

4.1. Au niveau de l'aménagement d'un cadre de vie provisoire

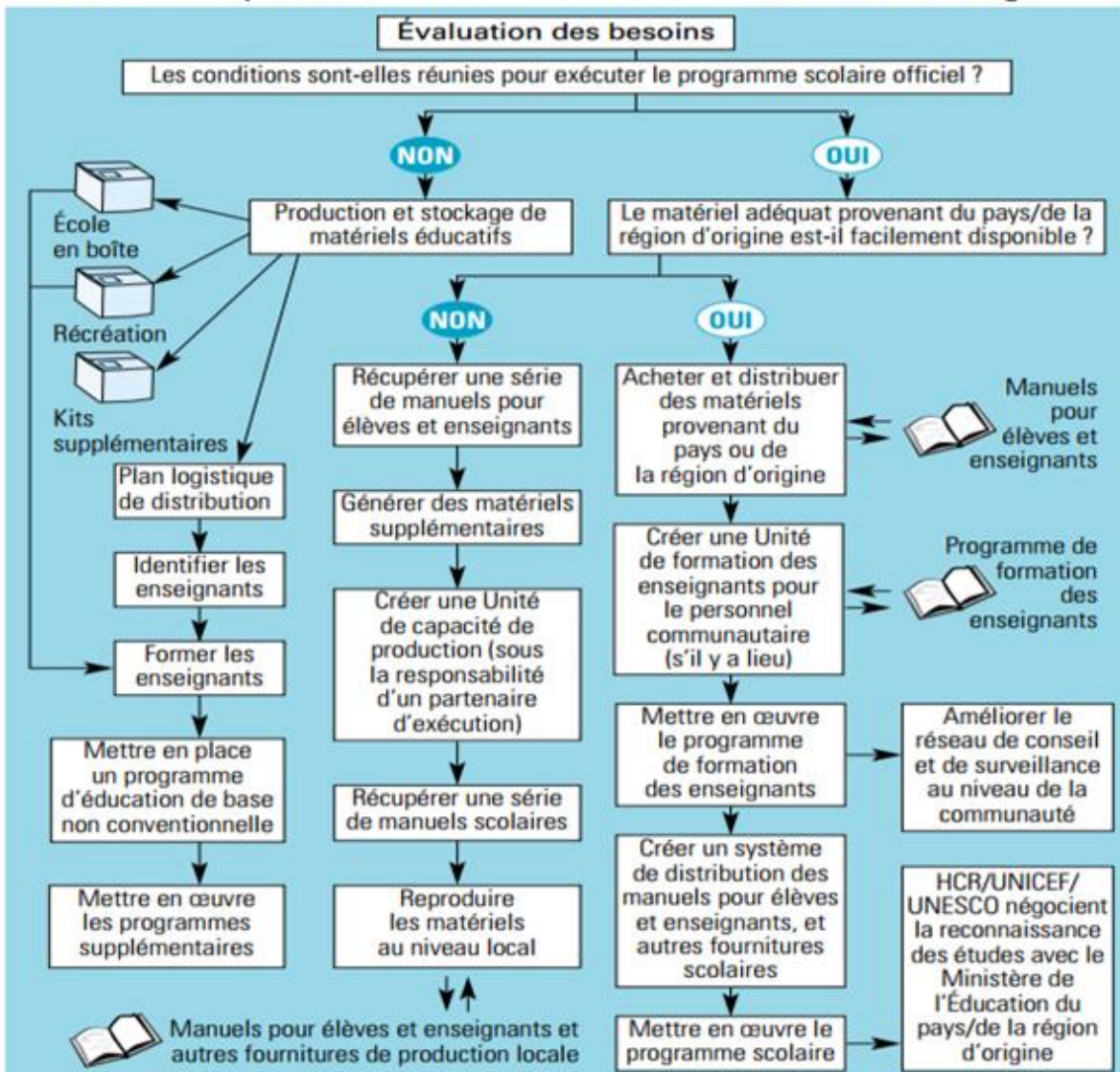
- aménager l'espace classe qui offre un accueil sécurisant, hygiénique et rassurant pour les jeunes enfants et leurs parents ;
- aménager des espaces sécurisés pour faire de l'apprentissage ;
- aménager et diversifier des situations de jeux, de lecture, d'expression orale, d'expression écrite et d'expression artistique.

4.2. Au niveau des activités d'éducation et de survie

- associer les parents aux activités éducatives développées dans sa structure ;
- recréer à travers son organisation matérielle et pédagogique les routines et l'environnement familial des jeunes enfants ;
- susciter une visite médicale pour faire le point de l'état de santé de ses élèves, des suppléments en vitamine A et des séances de déparasitage ;
- vérifier si possible les vaccins des enfants et sensibiliser les parents à leur mise à jour ;
- développer chez les enfants le sens de l'hygiène et veiller au respect des règles d'hygiène vestimentaire et corporelle ;
- organiser des repas et des collations en tenant compte de l'équilibre alimentaire des enfants ;

- collaborer avec les structures de santé et les centres sociaux, pour assurer les besoins de l'enfant qui dépassent ses compétences (orphelins, enfants de familles déplacées ou séparées, appui psychosociale etc.).

Tableau 25 : Récapitulatif d'une intervention d'éducation en situation d'urgence



Source : UNICEF

➤ **Activité**

Les élèves-maitres proposent une simulation qui présentation l'organisation d'un cadre de vie provisoire en situation d'urgence suivie d'échanges

COMPOSANTE 4: INTEGRER LES CONTENUS DE L'ÉDUCATION PARENTALE DANS LA GESTION DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE

THÈME 1 : BONNES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE DE SANTÉ- NUTRITION, D'EAU-D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT

1. Les bonnes pratiques parentales en matière de santé/nutrition

1.1. En matière de santé

La vaccination est très importante dans la prévention des enfants contre certaines maladies. Quand on vaccine un enfant, son corps fabrique des anticorps pour lutter contre la maladie. Automatiquement, le corps de l'enfant devient fort. Il est donc protégé contre la maladie concernée. Durant le temps de validité du vaccin, l'enfant ne peut pas contracter cette maladie ou même s'il la contracte, ce sera la forme la moins compliquée. Il faut donc vacciner les enfants pour que leur corps puisse se défendre contre les maladies.

➤ Implication pédagogique

- s'approprier le calendrier vaccinal ;
- informer les parents de la nécessité de respecter les dates des différents vaccins ;
- inciter les parents à vacciner leurs enfants.

Calendrier vaccinal

Age	Vaccins	Maladies contre lesquelles l'enfant doit être vacciné
A la naissance	BCG Polio 0	Tuberculose Poliomyélite
A 6 semaines	DT CIQ CO Polio1 Hépatite B Hib + Pcv13	Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, méningite à haemophilus influenzae B, hépatite B, poliomyélite
A 10 semaines	DT coq Polio 2+Hépatite Hib + PCV13	Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, méningite et pneumonie à Haemophilus influenzae B, hépatite B, poliomyélite
A 14 semaines	DTCOQ + Hépatite B 3+ Hib + PCV13 polio 3 injectable	Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, méningite à haemophilus influenzae B, hépatite B, poliomyélite
A 9 mois	Rouvax + Anti-anti-amaril	Rougeole Fièvre jaune
A 16 mois ou 1 an et demi	1 ^{er} rappel DTCoq polio +Hép B + Hib	Diphtérie, Coqueluche, Tétanos, méningite et pneumonie à haemophilus influenzae B, hépatite B, poliomyélite
A 6 ans et	2 nd rappel DTC Hép B + polio	Diphtérie, Coqueluche, Tétanos,

demi	hépatite B, poliomyélite
------	--------------------------

Source : Ministère de la Santé et l'Hygiène publique

NB. Les enfants au-delà de 11 mois ne bénéficient plus de la gratuité des vaccins du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

Vaccins recommandés

Age	Vaccin	Pathologies (maladies)
15mois	ROR vaccin	Rougeole-oreillons-rubéole
2ans	Meningo A/C, Typhim VI, Pneumo-23	Méningite, Typhoïde, Méningite – pneumonie
6ans	En cas d'épidémie : dukoral	Cholera

Source : Ministère de la Santé et l'Hygiène publique

L'enfant de 3 à 6 ans est généralement confronté à des cas de maladies. Ce qui requiert une vigilance accrue des parents.

- sensibiliser les parents à conduire l'enfant dans un centre de santé au lieu de faire l'automédication ou de l'amener à l'école face aux signes d'alerte des maladies infantiles courantes chez l'enfant (fièvre, diarrhée, vomissements, pâleur, pleurs en continue, toux...).

Exemples de comportements que l'enseignant doit promouvoir auprès des parents :

- **En cas de fièvre :**
 - . rincer l'enfant avec de l'eau à température ambiante (température ambiante du milieu) ;
 - . envelopper l'enfant dans une serviette mouillée ;
 - . faire boire à l'enfant de l'eau fréquemment et abondamment pour éviter la déshydratation.
- **En cas de diarrhée :**
 - . donner davantage à boire à l'enfant (de l'eau, des sels de réhydratation orale SRO ou des préparations maison) ;
 - . donner à manger à l'enfant en petites quantités plusieurs fois.
- **En cas de toux :**
 - . éviter de laver l'enfant à l'eau froide ;
 - . éviter d'exposer l'enfant au ventilateur ou au climatiseur;
 - . habiller chaudement l'enfant ;
 - . donner une tisane ; (tisane de miel et de citron ou autres) ;
 - . surveiller la respiration de l'enfant ;
 - . donner le repas en petites quantités après les quintes de toux.

1.2. En matière de Nutrition

On classe les aliments en trois (3) groupes selon leur rôle dans l'organisme. Le classement tient compte du principal intérêt nutritionnel de chacun (présence en grande quantité d'un nutriment donné).

Les besoins nutritionnels de l'enfant sont plus importants que ceux de l'adulte. En effet, l'enfant est en période de croissance. Il mène à cet âge des activités physiques et éducatives. De plus, il a besoin de se protéger contre les infections qui sont fréquentes à cet âge.

➤ **Implications pédagogiques**

- sensibiliser les parents sur l'importance des trois groupes d'aliments (aliments de croissance, de protection, de force) afin de les aider à diversifier l'alimentation de leurs enfants.
- expliquer aux parents la nécessité de fournir à l'enfant trois repas journaliers variés, équilibrés et deux collations en tenant compte des produits alimentaires locaux.

2. Les bonnes pratiques parentales en matière d'eau/d'hygiène et d'assainissement

2.1. En matière d'eau

L'eau est source de vie mais, peut être source de mort si des règles et des pratiques d'hygiène ne sont pas observées pour la protéger, la conserver et l'assainir.

➤ **Implications pédagogiques**

- informer les parents sur la fréquence des maladies liées à l'eau surtout en milieu rural.
- informer les parents sur les caractéristiques de l'eau potable.

2.2. En matière d'Hygiène et d'Assainissement

C'est l'ensemble des mesures à observer pour rendre le milieu de vie sain. L'hygiène du cadre de vie comprend l'hygiène de la cour, de la maison et des toilettes.

-Le cadre de vie doit être bien entretenu, propre, spacieux, aéré et éclairé ;

Il faut éviter les dépôts désordonnés de matières fécales (selles), d'ordures ménagères (sachets, pelures, et restes d'aliments etc.), de branchages, de feuilles mortes et les flaques d'eau stagnantes dont la promiscuité est source de maladie chez l'être humain, notamment chez le jeune enfant :

- Les vêtements de l'enfant doivent être propre : laver régulièrement le linge de l'enfant avec du savon, le rincer et le sécher sur une corde, au soleil.
- L'enfant doit avoir une bonne hygiène corporelle et bucco-dentaire :
 - . se laver au moins deux fois par jour à l'eau propre et au savon ;
 - . se laver les mains à l'eau et au savon avant et après les repas, après avoir fait les selles, les urines et après s'être mouché ;
 - . porter des chaussures adaptées aux pieds ;
 - . se brosser ou se curer les dents au réveil, au coucher et après chaque repas ;
 - . éviter les aliments trop chauds, trop froids et trop sucrés.

➤ **Implications pédagogiques**

- sensibiliser les parents à une bonne hygiène corporelle, vestimentaire et bucco-dentaire et
- inciter les parents d'élèves à l'assainissement du cadre de vie de l'enfant.
- expliquer aux parents la nécessité d'avoir un cadre de vie bien entretenu.

➤ **Activité**

La classe est organisée en trois groupes. Une mise en scène permet au représentant de chaque groupe de s'adresser au public (classe) pour le sensibiliser sur les pratiques parentales selon les dénominations suivantes :

- santé-nutrition
- d'eau
- d'hygiène et d'assainissement

THÈME 2 : BONNES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE D'ÉVEIL/ ÉDUCATION ET DE PROTECTION

1. Les bonnes pratiques parentales en matière d'éveil/éducation

1.1. En matière d'Eveil

Pour être éveillé, l'enfant a besoin d'un environnement riche en matériels éducatifs, en jeux, en jouets et en personnes (adultes et autres enfants) pour stimuler sa connaissance, sa créativité, ses mouvements, son intelligence, son langage etc.

➤ Implications pédagogiques

- conseiller les parents à :
 - accompagner et encourager l'enfant dans son jeu ;
 - offrir des jouets à l'enfant selon son âge ;
 - jouer très souvent avec l'enfant ;
 - lire avec l'enfant et/ou lui raconter des histoires ;
 - accorder un temps de jeu suffisant à l'enfant.

1.2. En matière d'éducation

L'enfant doit être préscolarisé et bénéficier d'une préparation adéquate pour affronter les apprentissages fondamentaux de l'école primaire.

➤ Implication pédagogique

Inviter les parents à respecter l'âge requis par section soit 3 ans en petite section, soit 4 ans pour la moyenne section et soit 5 ans pour la grande section.

2. Les bonnes pratiques parentales en matière de protection

Un environnement protecteur favorise un bon développement de l'enfant.

➤ Implication pédagogique

Informez les parents sur la nécessité de protéger leurs jeunes enfants contre :

- l'apatridie en le déclarant à l'état civil ;
- les agressions physiques et sexuelles ;
- l'analphabétisme ;
- les mutilations de tous ordres ;
- les enlèvements ;
- les maladies contagieuses ;
- les environnements malsains ;
- l'alcool et les stupéfiants ;
- les abus et les exploitations.

3. Les moments de rencontre avec les parents

Vu la spécificité de cette activité qui n'est pas prise en compte dans les plages horaires d'enseignement au préscolaire, certains espaces permettent de dérouler les pratiques parentales en élaborant un plan annuel pour la participation et l'engagement des parents

Ce sont Au niveau de l'école :

- les journées portes ouvertes ;
- les réunions avec les COGES et les CMEF
- les visites mensuelles ou trimestrielles pour viser les livrets d'exercices des enfants ;
- les moments de fêtes ;
- les grands moments de la journée tels que l'accueil et la sortie.

Remarque :

L'enseignant doit lors de ces moments de contact, encourager les parents à privilégier les travaux socialisants et à éviter les pires formes de travail et la traite des enfants.

4. Les techniques d'approche des parents

Il n'est pas aisé d'aborder les parents pour leur indiquer une conduite à tenir relativement à leurs enfants. S'approcher des parents nécessite donc pour l'enseignant, l'utilisation de techniques appropriées par l'adoption de la démarche suivante :

- Avoir une trousse d'accueil et d'information pour le parent nouvellement arrivé ;
- présenter les qualités de l'enfant ;
- introduire progressivement les aspects de la conduite de l'enfant à aborder en surveillant l'expression du visage du parent ;
- terminer toujours l'entrevue par des paroles d'espoir, d'encouragement et de félicitation.

Les qualités suivantes sont requises de la part de l'enseignant pour initier des contacts avec les parents :

- la courtoisie ;
- la qualité d'écoute ;
- la bienveillance ;
- la discrétion

➤ Activité

La classe est organisée en quatre groupes. Une mise en scène permet au représentant de chaque groupe de s'adresser au public (classe) pour le sensibiliser sur les pratiques parentales selon les dénominations suivantes :

-éveil/ éducation

- protection

-d'eau

-d'hygiène et d'assainissement

THEME 3 : COMPÉTENCES REQUISES POUR L'ENSEIGNANT DU PRÉSCOLAIRE

1. Compétences professionnelles liées au domaine relationnel

1.1. Avec l'enfant

L'enseignant doit :

- être prévenant, attentif ;
- être doux et ferme ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- organiser l'accueil individualisé des enfants dans la classe ;
- finaliser, organiser et encadrer les activités de sortie éducative ;
- organiser le moment de la sieste des enfants ;
- assurer la prise en charge des enfants au réveil après la sieste ;
- être empathique ;
- comprendre l'expression des émotions de l'enfant ;
- amener l'enfant à avoir l'estime de soi.

1.2. Avec les parents

L'enseignant doit adopter le triptyque : accueil, écoute, respect en tenant compte de l'intégrité parentale. Pour y parvenir, il pourra mener les activités suivantes :

- tenir des réunions avec les COGES et les CMEF ;
- organiser des journées portes ouvertes et des visites à l'attention des parents (présentations d'activités de classe; les fêtes, prestations d'enfants, éducation parentale...) ;
- organiser des visites à domicile (VAD) ;
- favoriser les échanges d'informations avec les familles pendant l'accueil et la sortie dans la courtoisie et la bonne écoute;
- observer l'obligation de réserve et de discrétion ;
- adopter une attitude de bienveillance.

NB : la Visite à Domicile

C'est une visite organisée que l'on rend à une personne, un couple ou une famille à son domicile en vue de/d' :

- échanger sur un sujet précis ;
- trouver une solution à un problème ;
- prodiguer des conseils ;
- reconforter ;

- vérifier une information ;
- apprécier le cadre de vie

Dans le cadre de l'exercice de sa fonction, il s'agira pour l'enseignant de rendre visite à un enfant et à sa famille dans les cas d'absences répétées, prolongées, de maladies ou de violences suspectées...

Conseils pratiques pour conduire une VAD

Avant :

- Identifier le problème ;
- Identifier la famille ;
- Avertir la famille (prendre rendez-vous) ;
- Élaborer une liste exhaustive de tous ses besoins pour la sortie ;
- Rassembler les ressources (de façon générale tous les supports à la communication dont on aura besoin) ;
- Maîtriser le sujet de la discussion.

Pendant :

- Se rendre dans la famille ;
- Saluer et se présenter si nécessaire ;
- Dire les motifs de la visite ;
- Demander la permission de prendre note ;
- Laisser la famille exposer ses soucis ;
- Donner les éléments de réponse aux préoccupations de la famille ;
- Répondre aux questions qui peuvent trouver des réponses immédiates et programmer avec l'auditoire les questions qui seront approfondies au cours d'une prochaine visite.

Après :

- Conclure par un résumé ce qui a été discuté ;
- Remercier les parents en sollicitant éventuellement d'autres rencontres.

1.3. Avec ses collègues

L'enseignant doit :

- établir un dialogue constructif avec les collègues ;
- avoir un esprit de collaboration, de courtoisie et de respect mutuel.

1.4. Avec l'administration

L'enseignant doit :

- assurer les services qui lui sont dévolus (gestion pédagogique, administrative) :
 - Faire viser ses documents, son registre d'appel, cahier journal par le directeur de l'école ;
 - Participer aux formations et animations proposées par le Conseiller pédagogique du préscolaire ;

- Répondre aux rencontres organisées par l'Inspecteur de l'enseignement préscolaire primaire.

1.5. Avec la communauté et les autres partenaires de l'école

L'enseignant doit :

- établir un dialogue constructif avec le COGES, les collectivités locales et les familles;
- collaborer avec les structures en charge de la petite enfance (le centre de santé, le centre social, le centre de protection de la petite enfance, le centre d'éducation spécialisée) ;
- organiser et mener des animations communautaires ;
- participer à la vie de la communauté ;
- établir un dialogue constructif avec les familles et les communautés;
- faire participer les enfants de sa classe ou du centre préscolaire à certaines activités de la communauté qui respectent les droits des enfants (les fêtes communautaires...).

2-Compétence professionnelle liée au domaine de l'inclusion

Dans le cadre de ses relations avec les autres (élèves, collègues, parents, communautés), l'enseignant doit être ouvert à tous, adopter une attitude inclusive sans discrimination.

Au niveau de sa relation éducative, l'enseignant doit s'approprier les stratégies de différenciation. A ce sujet, il y existe trois niveaux d'intervention possible :

-La flexibilité

L'enseignant reste flexible concernant les tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation tout en visant les mêmes compétences pour l'ensemble de la classe.

-L'adaptation

.L'enseignant adapte sa pratique pédagogique aux besoins spécifiques de l'élève.

-La modification

L'enseignement et l'évaluation sont modifiés pour prendre en compte les capacités, les compétences et les besoins particuliers de l'élève.

. Dans ce cadre l'enseignant doit :

- connaître ses élèves ;
- les mettre en confiance ;
- les guider dans les apprentissages ;
- être patient ;
- être capable de s'adapter aux besoins spécifiques des élèves ;
- encourager les progrès des élèves et valoriser leurs acquis.

3-Compétences professionnelles liées au domaine de l'approche intégrée

L'enseignant doit :

- contribuer à l'éveil, à l'éducation, à la protection, à une alimentation saine, variée et équilibrée, à la santé des enfants :
- veiller à la mise à jour des vaccins de l'enfant ;
- encourager le suivi sanitaire et nutritionnel de l'enfant :

- S'assurer du lavage régulier des mains avant et après le goûter et après le passage aux toilettes ;
- Contrôler l'état de santé de l'enfant en touchant légèrement l'enfant au front ;
- Vérifier les goûters (s'assurer qu'ils ne sont pas avariés, qu'ils sont bien protégés, qu'ils ne sont pas périmés...)
- contribuer à l'établissement d'extraits de naissance ou de jugements supplétifs des enfants en sensibilisant les parents sur leur nécessité ;
- sensibiliser avec tact aux dangers des mutilations génitales féminines et le travail des enfants ;
- développer chez l'enfant le sens :
 - des notions de civisme et de citoyenneté en apprenant l'hymne nationale, l'emblème, les couleurs du drapeau ivoirien ;
 - de l'hygiène du milieu et de l'eau (jeter les ordures dans la poubelle, boire de l'eau propre, respecter l'environnement) ;
 - de l'hygiène corporelle et buccodentaire (prendre le bain et se nettoyer les dents avant de se rendre à l'école, mettre des tenues propres, se chausser correctement...) ;
 - de la morale ;
 - lui confier de petites responsabilités (chef de groupe, distribution ou rangement de matériels, balayage etc.) sans pour autant en abuser.
 - Eviter de le surprotéger ;
- détecter les anomalies, les handicaps dans le comportement de l'enfant ;
- en cas de traumatisme constaté :
 - avoir une attitude rassurante et faire preuve de patience, de douceur ;
 - mettre l'enfant en confiance ;
 - offrir un cadre sécurisant et agréable à l'enfant ;
 - discuter avec l'enfant, l'amener à parler de ce qui le préoccupe et provoque cette anomalie ;
 - l'orienter dans une structure spécialisée.

4 - Compétences professionnelles liées au domaine de l'éthique et de la déontologie

Au niveau de l'éthique

L'éthique est une disposition individuelle à agir selon les vertus afin de rechercher la bonne décision dans une situation donnée. Elle porte sur les valeurs qui permettent d'agir au mieux pour les tout-petits, la communauté, l'enseignant, l'école. Pour cela, l'enseignant doit connaître son rôle, ses responsabilités, ses droits et ses obligations.

Au niveau de la déontologie

La déontologie est l'ensemble des règles qui ont une valeur pour une profession. Les compétences à développer dans ce domaine sont :

- travailler en équipe : l'enseignant inscrit son action éducative en collaboration avec les autres membres de l'équipe pédagogique de l'école ;
- participer au rayonnement de l'école (donner une bonne image) : l'enseignant s'implique pleinement dans les projets mis en œuvre ;
- exercer une autorité bienveillante (être ferme et doux) avec ses élèves ;
- communiquer avec les parents d'élèves ;
- respecter les obligations de service (être ponctuel et assidu...) ;
- éviter de se substituer au parent.

La prise en charge intégrée de la petite enfance est une tâche délicate. C'est pourquoi, pour accomplir sa mission avec le maximum de succès, un ensemble de compétences est exigé de l'enseignant. Ces compétences se compléteront et s'affermiront avec l'exercice du métier et la formation continue.

Activité

Proposer un slogan sur une compétence professionnelle de son choix

COMPOSANTE 5 : ORGANISER LES APPRENTISSAGES DANS LES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE

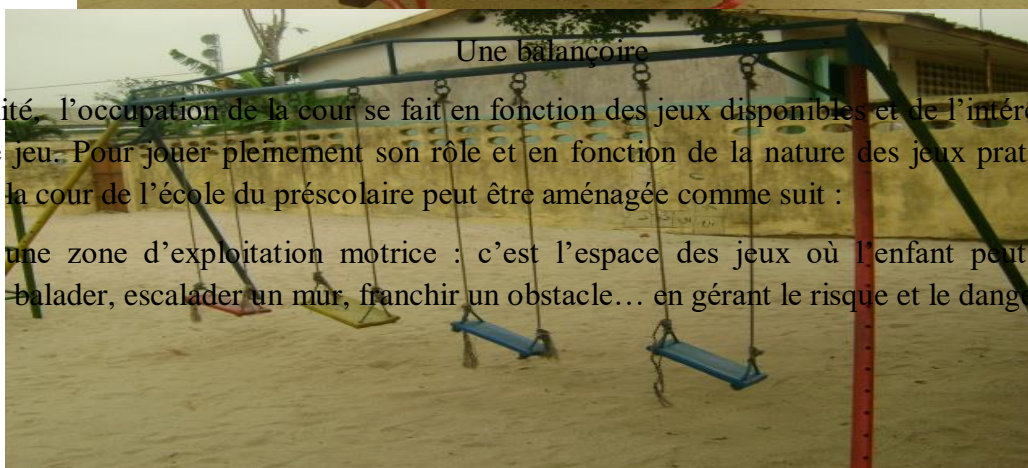
THÈME 1 : ORGANISATION MATÉRIELLE

1. L'aménagement de l'espace -cour

La cour de l'école du préscolaire est un espace de vie. C'est un lieu dans lequel l'enseignant mène des activités pédagogiques. C'est aussi un espace ludique qui permet à l'enfant de s'épanouir. Elle doit pouvoir répondre aux différents besoins psychomoteurs, socio-affectifs, cognitifs de l'enfant. On doit y trouver différents outils de jeu comme le tourniquet, la balançoire, ...



Un tourniquet



Une balançoire

En réalité, l'occupation de la cour se fait en fonction des jeux disponibles et de l'intérêt de l'enfant pour le jeu. Pour jouer pleinement son rôle et en fonction de la nature des jeux pratiqués par les élèves, la cour de l'école du préscolaire peut être aménagée comme suit :

- une zone d'exploitation motrice : c'est l'espace des jeux où l'enfant peut grimper, se balader, escalader un mur, franchir un obstacle... en gérant le risque et le danger.

- une zone de jeux calmes de récréation : c'est l'endroit équipé de bac à sable.
- une zone plate dégagée : c'est l'espace où l'enfant peut courir sans danger et qui favorise l'éclosion des jeux collectifs. Dans ces aires, les objets sont mobiles (pneus, cerceaux, balles...).

Pour cela l'enseignant doit prendre les dispositions suivantes :

- rendre la cour propre ;
- veiller à l'installation des jeux : toboggan, tunnels, balançoire, cage à écureuil, tourniquet, bac à sable.
- créer un cadre sécurisant et de prise de risque à la mesure de l'enfant pour lui permettre d'apprendre à affronter des situations variées : glisser, grimper, se balancer, se suspendre en vue de répondre à son besoin de mouvement, de créativité, de déplacement mais aussi à ses besoins affectifs ...
- surveiller les enfants dans tous leurs mouvements dans la cour de récréation.

➤ Implications pédagogiques

Aménager la cour de récréation pour répondre aux besoins de l'enfant.

2. L'aménagement de l'espace - classe

L'aménagement de la classe prend en compte : le mobilier, le matériel, les coins et les affichages.

2.1. Le mobilier

Normalement, le mobilier est constitué de :

- tables rondes ou ovales de couleur gaie (rouge, jaune, bleu, vert) qui servent pour les activités manuelles ou mathématiques ;
- petites tables rectangulaires réservées au travail individuel (graphisme, peinture, etc.) ;
- petites chaises individuelles (de couleur gaie de préférence) pour permettre aux enfants de s'asseoir par table et par couleur ;
- petites bandes de couleur assortie pour les aires de rassemblement ;
- chevalet pour la peinture ;
- placards à casiers pour le rangement des objets.

Il y a aussi le bureau et la chaise d'adulte réservés à l'enseignant.

La disposition du mobilier n'est pas statique. Elle varie en fonction des activités. Les tables peuvent être disposées en U, en demi-cercle, en rond ou face à face.

Le mobilier doit être adapté à la taille des enfants. Il doit être solide mais suffisamment léger, lavable et facile d'entretien.

NB : Il n'est pas nécessaire d'avoir une chaise par élève. Les élèves peuvent aussi travailler sur des nattes.

2.2. Le matériel

C'est l'ensemble des objets de manipulation : crayons de couleur, crépon, pinceaux, feutres, colle, balles, cordes, cerceaux, quilles, plaquettes, lego...).

Il peut être selon le milieu et les moyens des parents d'élèves, manufacturé, de récupération ou naturel.

2.3. Les coins

■ **Le coin regroupement** : les élèves sont rassemblés sur cette aire lors des activités rituelles (récitation de l'alphabet, lecture de la date), des séances de langage, de causerie, de conte, des observations, des moments de comptines, chants, poésies et des animations autour du livre.

■ **Le coin de jeux d'activités** : il est généralement installé le long du mur de la classe car le centre est réservé au mobilier des élèves et pour les ateliers. On distingue les coins d'imitation et les coins d'initiation :

▶ **les coins d'imitation**, c'est l'endroit où l'enfant trouvera du matériel ou des objets rappelant ceux de la maison lui permettant de vivre par imitation des scènes de la vie quotidienne.

▶ **les coins jeux et d'activités d'initiation** favorisent le développement intellectuel à travers des expériences tactiques et sonores, des manipulations.

▪ **Exemples de coins et leur description**

Exemples de coins d'imitation	Exemples de coins d'initiation
<p><i>le coin cuisine</i> : permet à l'enfant d'imiter sa maman en train de faire la cuisine, la vaisselle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le coin poupée</i> : on peut mettre plusieurs poupées, un lit, des habits... L'enfant y va pour imiter sa maman lorsqu'elle le lave, l'habille, le déshabille... • <i>le coin boutique ou marché</i> : l'enfant va y mimer le vendeur et les clients. • <i>le coin déguisement</i> : l'enfant y va pour se maquiller, se coiffer, jouer la comédie, imiter des personnages de son environnement, de son imaginaire ou de fictions. • <i>le coin garage ou circulation (avec voiture, avions...)</i>: pour klaxonner, traverser, mimer la circulation routière ou des activités dans un garage ... • <i>le coin pharmacie ou</i> 	<p><i>le coin bibliothèque</i> : l'enfant y va pour se familiariser avec le livre, raconter, imaginer des histoires ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le coin jeu éducatif</i> : l'enfant y va pour développer ses habiletés manuelles (équilibre...), son raisonnement logique, son sens esthétique (choix des couleurs et des formes...). • <i>le coin enfilage</i> : l'enfant y va pour enfiler, fabriquer des bijoux, des colliers, pour alterner les couleurs, faire des tris (mathématique). • <i>le coin musique</i> : L'enfant y va pour jouer des instruments traditionnels (tam-tam, hochet, calebasse...) et des instruments modernes (guitare...) et faire des saynètes de fête, danse... • <i>le coin peinture</i> : les enfants y vont pour peindre individuellement ou collectivement. • <i>le coin marionnette</i> : pour faire des mises en scène et dire des histoires. • <i>le coin bac à sable et le coin bac à eau</i> : on y trouve des moules, des tamis et autres objets divers permettant à l'élève de faire des activités où il peut transvaser, peser... • <i>le coin vivant</i> : il contient des animaux vivants et non dangereux pour l'élève. Par exemple un oiseau dans une cage ou un poisson, une tortue dans un aquarium. Les élèves leur donnent à manger

<p><i>infirmierie (avec seringues, blouse...):</i> l'enfant y va pour jouer au docteur, à l'infirmier ou à la sage-femme.</p> <p>• <i>le coin téléphone : il contient des appareils de communication usagés</i> l'élève y mime des scènes de communication.</p>	<p>chaque matin. ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le coin repos</i> avec des nattes, des tapis ou moquettes de couleur gaie : les enfants y vont pour se reposer quand ils sont fatigués ou malades (en attendant d'être conduits à l'infirmierie ou remis à leurs parents), ils vont s'allonger, rêver, s'asseoir avec un livre. • <i>le coin rangement</i> : les enfants y vont pour ranger, disposer, se servir, placer... • <i>le coin de plantation ou le coin potager</i> : les enfants y vont pour entretenir des plantes et suivre leur croissance...
---	---

▪ **les de coins selon les sections**

Les coins peuvent être adaptés aux sections.

	Exemples de coin d'imitation	Exemples de coin d'initiation
Petite section	Le coin cuisine, poupée, déguisement, repos...	Le coin jeu, bibliothèque, bac à eau, bac à sable, enfilage....
Moyenne section	Le coin cuisine...	Le coin bibliothèque, musique, élevage...
Grande section	Le coin garage, ...	Le coin bibliothèque, jeu éducatif...

NB : certains coins seront permanents et d'autres occasionnels selon l'intérêt des enfants ou les thèmes en classe.

Quel que soit l'espace disponible, l'enseignant doit maintenir les coins permanents dans toutes les sections : bibliothèque, jeu, musique

▪ **Moments d'utilisation des coins**

Les coins sont utilisés à deux moments, principalement :

- à l'accueil : les enfants se rendent librement dans les coins, ils doivent s'organiser pour y jouer par petits groupes.
- pendant le travail en atelier : les enfants sont orientés dans les coins .Ils auront à y accomplir une tâche précise.

2.4. L'affichage

Il peut être fait en plusieurs endroits de la classe (sur les murs, au plafond, à proximité du coin de regroupement et dans les autres coins).

En début d'année scolaire, l'affichage sera constitué de scènes quotidiennes, d'images familières qui seront peu à peu remplacées par des productions des enfants. Certains affichages seront obligatoires :

- la frise de la journée, la frise du temps, la frise de la semaine, la frise de l'année ;

- la bande numérique exprimant les quantités de 1 à 31 ;
- la bande alphabétique.

2.5. La décoration de la classe

Elément distinctif et caractéristique de la classe du préscolaire, la décoration est très importante. Elle la rend agréable et gaie. Elle se traduit par l'affichage de guirlandes, d'images expressives, d'images et mobiles à thèmes, d'images de la faune, de la flore, de l'actualité et de sport.

Toutes ces installations contribuent au développement psychomoteur, cognitif et socio affectif de l'enfant.

2.6. Les qualités des différents espaces de la classe

Les différents espaces créés en situation de classe doivent :

- être lisible, attractif, accessible et vivant ;
- développer l'autonomie des élèves par l'accessibilité du matériel ;
- permettre aux élèves d'interagir et de susciter des échanges.
 - **Implications pédagogiques**
- Veiller à ce que le nombre d'enfants allant librement dans un coin n'excède pas 05.
- Réaliser un inventaire du matériel ;
- Réaliser un inventaire des besoins liés à l'âge des élèves qu'il accueille et les prendre en compte ;
- Donner une identité (nommer l'espace, se repérer dans la classe...), un fonctionnement (savoir ce que je peux faire ou non) et des objectifs à chaque espace de la classe ;
- Gérer les espaces autour des verbes d'action tels que : observer, découvrir, expérimenter, imaginer et grandir.

3. La gestion des cinq grands moments de la journée

Les 5 grands moments de la journée à l'école du préscolaire sont : l'accueil, le passage aux toilettes, le goûter, la récréation et la sortie.

3.1. L'accueil

L'accueil permet de mettre en contact les parents et l'enseignant. C'est l'occasion pour l'enseignant d'échanger avec les parents sur le comportement de leur enfant, de leur donner des conseils pour que celui-ci s'améliore. Il vérifie aussi la tenue vestimentaire de l'enfant et son état de santé. La rencontre de ces deux acteurs met l'enfant en confiance. En d'autres termes, l'accueil permet d'établir le contact entre parents d'élèves et enseignants, entre enseignants et élèves et entre élèves.

3.2. Le passage aux toilettes

C'est le moment où les enfants sont conduits aux toilettes pour satisfaire leurs besoins physiologiques. Pendant le passage aux toilettes, l'enfant doit attendre son tour, faire ses besoins, se laver les mains, les essuyer et ensuite sortir de la salle d'eau pour regagner la classe sous le regard attentif de l'enseignant. Il développe en lui la propreté, l'hygiène, la discipline.

3.3. Le goûter

C'est le moment pendant lequel l'enfant prend une collation. C'est l'occasion pour lui d'apprendre les bonnes manières telles que ne pas parler pendant le repas, dire merci, partager son goûter, se situer dans le temps et dans l'espace. Quant à l'enseignant, ce moment lui permet de vérifier si l'alimentation de l'enfant est variée et équilibrée. Il veille donc à la sécurité sanitaire et nutritionnelle de l'enfant.

3.4. La récréation

C'est un moment de joie pendant lequel tous les enfants se retrouvent et jouent librement. Ils se taquinent, font de petits rapports à l'enseignant, frappent leurs camarades, se ruent sur les jeux... sous la supervision des enseignants. Elle permet à l'enfant de se situer dans l'espace et le temps, de se socialiser, de développer l'esprit de créativité par les jeux. Quant au maître, c'est l'occasion pour lui d'observer, de mieux connaître la personnalité de l'enfant (timidité, agressivité) afin de mieux l'encadrer.

3.5. La sortie

C'est le moment qui marque la fin des activités de la journée ou de la demi-journée. Elle permet aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes (dire au revoir, dire bon appétit), de se situer dans le temps et dans l'espace, de regagner le cadre familial etc. Tout comme à l'accueil, il favorise les relations entre enseignants et parents.

➤ Implications pédagogiques

Adopter des attitudes suivantes :

- Etre disponible, accueillant, dévoué, courtois ;
- Vérifier l'état de propreté des toilettes et des enfants ;
- Etre attentif à tous les mouvements des enfants.

➤ Activité

-Les élèves-maitres sont invités à présenter des images des différents coins d'une classe du préscolaire suivie d'échanges

-La classe est organisée en cinq groupes. Une simulation de la conduite des grands moments de la journée au préscolaire est exécutée par chaque groupe

THÈME 2 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

1. Les activités rituelles

Ce sont des activités qui aident à la construction de compétences en lecture, en structuration du temps, en mathématique... et qui favorisent la socialisation au sein du groupe. Elles se déroulent en début de matinée et d'après-midi. Elles doivent être rapides et menées pendant 5 à 10 minutes. Elles sont organisées de façon régulière en groupe sur une natte ou un tapis près du tableau.

Les activités rituelles se mènent à l'aide des instruments suivants construits par l'enseignant : les étiquettes prénoms, les étiquettes nombres, la frise de la journée, la frise de la semaine, la frise du mois, la frise de l'année, le tableau des anniversaires, la bande numérique, le tableau de l'alphabet, etc.

Ces instruments se présentent comme suit :

1.1. Le tableau de présences et les étiquettes prénoms

Il permet à l'enfant de reconnaître et de représenter un objet ou une personne par un symbole ou un signe, d'identifier des mots familiers.



1.2.

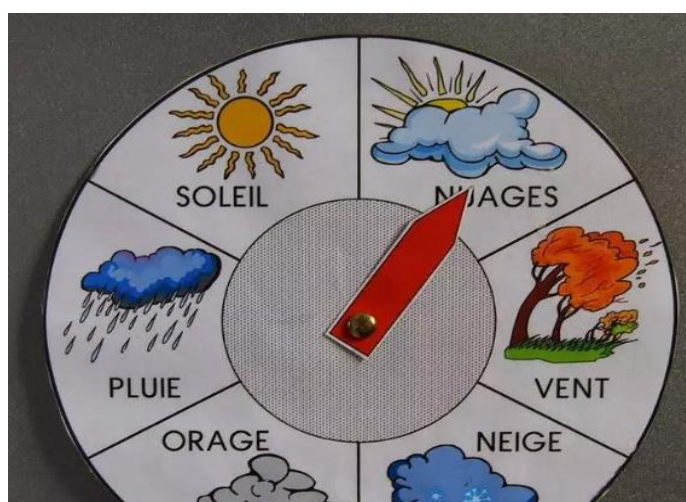
Elle permet à l'enfant de repérer les moments forts de la journée, de les coder et de les nommer. En petite section, c'est une frise sur laquelle figure les temps forts qui rythment la journée de la classe tels : l'accueil, le passage aux toilettes, les ateliers, le goûter, la récréation, l'heure des mamans c'est-à-dire la sortie.

Un curseur ou une flèche sera déplacée par les enfants pour matérialiser la progression du temps de la journée. Dans certaines classes, la frise de la journée exprimée sous la forme circulaire est la plus utilisée.



1.3. La frise du temps ou la météo de la classe

De façon occasionnelle, les enfants sont initiés à l'étude du temps avec la frise du temps.



Une frise du temps la semaine ou le tableau météorologique

1.4. La frise de la semaine

Elle permet à l'enfant de repérer les moments forts de la semaine, de les coder et d'utiliser correctement les termes hier, aujourd'hui, demain et de dire dans l'ordre les jours de la semaine.

NB : En Moyenne et en Grande section, la frise s'élargit progressivement à la journée de 24 heures et commence par les activités telles : se lever, se laver, se brosser les dents, prendre son petit déjeuner, l'accueil, le passage aux toilettes.

Cette frise est élaborée en classe à partir de la moyenne section avec le nom des jours de la semaine, la couleur correspondant en référence avec une comptine par exemple, le symbole correspondant, choisi avec les enfants pour leur reconnaissance et pour marquer les jours de l'école et les jours de congés.



1.5. L'é

En Moyenne et en Grande sections, l'enseignant doit chaque matin pratiquer la lecture de la date avec les boîtes étiquettes portant les noms des jours, les quantièmes de 1 à 31, les noms des mois.

Exemple :

<u>Vendredi</u>	<u>18</u>	<u>mars</u>	<u>2016.</u>
Jour	quantième	mois	année

En Grande section, pour y parvenir, on lit la date de la veille, on cherche le jour qui vient sur la frise de la semaine en déplaçant le curseur, on cherche sur la bande numérique le nombre qui vient après en déplaçant le curseur ou la flèche. Un enfant désigné cherche dans la boîte le jour et le quantième en s'appuyant sur les modèles désignés par le curseur.

Cette activité précède la verbalisation. Elle est du domaine mathématique : l'enfant utilise le nombre dans des situations fonctionnelles de lecture en déplaçant le curseur sans pourtant connaître les dénombrements correspondant car il ne procède pas à un comptage d'objet.

1.6. Le tableau ou frise anniversaire

Il permet d'atteindre les objectifs interdisciplinaires suivants :

- en lecture pour la reconnaissance des prénoms ;
- en structuration du temps pour le repérage du mois ;
- en mathématique pour la fréquentation des nombres.

Le tableau anniversaire peut être construit par mois en regroupant les prénoms des enfants nés dans le même mois et en faisant figurer le quantième du jour de naissance. L'enseignant peut également construire la frise des mois à l'avance ou au fur et à mesure de la construction des tableaux mensuels.

Exemple d'activités rituelles : Chaque matin, les activités rituelles suivantes sont observées :

- une fois en classe, chaque enfant retourne sa photo ou son nom sur le tableau de présence pour marquer sa présence. S'il n'y a pas de photos, on appelle chaque enfant et il montre son nom et son signe ;
- les enfants déposent leurs sacs dans leurs casiers et s'asseyent ;
- ils passent aux toilettes (cela peut se faire à la fin des activités rituelles) ;
- l'enseignant fait l'appel (les enfants sont assis sur les nattes) et peut en profiter pour faire une révision des symboles accompagnant les noms (en petite section) ;
- l'enseignant passe à l'écriture de la date :
 - . les enfants disent la date (à partir des questions du maître ou en petite section à partir de la consigne : avant de venir à l'école, demande à maman la date d'aujourd'hui).
Exemple de date : vendredi le 20 mars 2017.
 - . ils trouvent **vendredi** sur la frise de la semaine puis indiquent **20** sur la bande numérique
 - . ils trouvent **mars** au tableau ;
 - . ils trouvent **20** au tableau.

Les enfants reconstituent la date à l'aide du curseur. Ils mettent la frise du temps, la frise de la journée, la frise de la semaine, à jour. Ils se lèvent et s'asseyent sur la natte. Ainsi, la première leçon commence.

2. Le projet pédagogique

2.1. Définition

Le projet pédagogique constitue le programme annuel sur lequel l'éducateur doit s'appuyer pour mener ses activités. Il renferme des projets d'activités qui sont subdivisés en source d'animation. Il s'élabore en fonction des observations faites sur les enfants par des grilles d'observation avec les comportements des enfants et les renseignements recueillis auprès des parents.

2.2. Le projet d'activités

Le projet d'activités est inclus dans le projet pédagogique et renferme des sources d'animation. Il dure au maximum deux mois.

2.3. La démarche pédagogique

La démarche pédagogique s'articule autour des étapes suivantes : l'étude du milieu et l'étude des enfants. L'étude des enfants se fait par une observation simple et une observation structurée.

L'observation simple décrit de façon globale le comportement des enfants à partir des grands moments de la journée.

L'observation structurée consiste à décrire les comportements des enfants à partir d'une grille d'observation s'appuyant sur les différents domaines de développement des enfants. (Psychomoteur, cognitif et socio-affectif, sanitaire et nutritionnel). L'analyse des données obtenues permet à l'enseignant d'identifier le problème ou le besoin prioritaire du groupe classe.

2.4. La mise en œuvre du projet d'activités

Pour sa mise en œuvre, on a recourt aux sources d'animation à partir desquelles l'animateur doit concevoir les activités à mener.

C'est l'ensemble des activités voulues et comprises par les enfants. Ce projet d'activités s'articule avec le projet pédagogique ou le projet individuel de l'enfant ou le projet éducatif. Ces projets permettent de résoudre des problèmes complexes et interdisciplinaires qui dépassent ceux proposés dans le cadre d'une seule activité disciplinaire.

Exemple 1 : l'organisation d'une fête, la fabrication d'un gâteau, la réception d'amis, le jardinage ou la mise en place d'un petit élevage...

Ces réalisations visent un but collectif et contiennent implicitement la socialisation.

Exemple 2 : le projet de préparation d'une fête traditionnelle. Cela nécessite :

- que l'on fixe une date (permet d'apprendre à compter), définisse ce qui sera présenté (entraînement au maniement de la langue), prévoit le matériel nécessaire ;
- que l'on distribue les rôles, réalise les costumes, les décors (initiation à la création) ;
- que l'on apprenne des chansons et des danses (développement de la mémoire, de l'agilité) ;
- que l'on réalise des cartes d'invitation et des affichages.

NB : Chacun de ces points renferme des contenus disciplinaires particuliers.

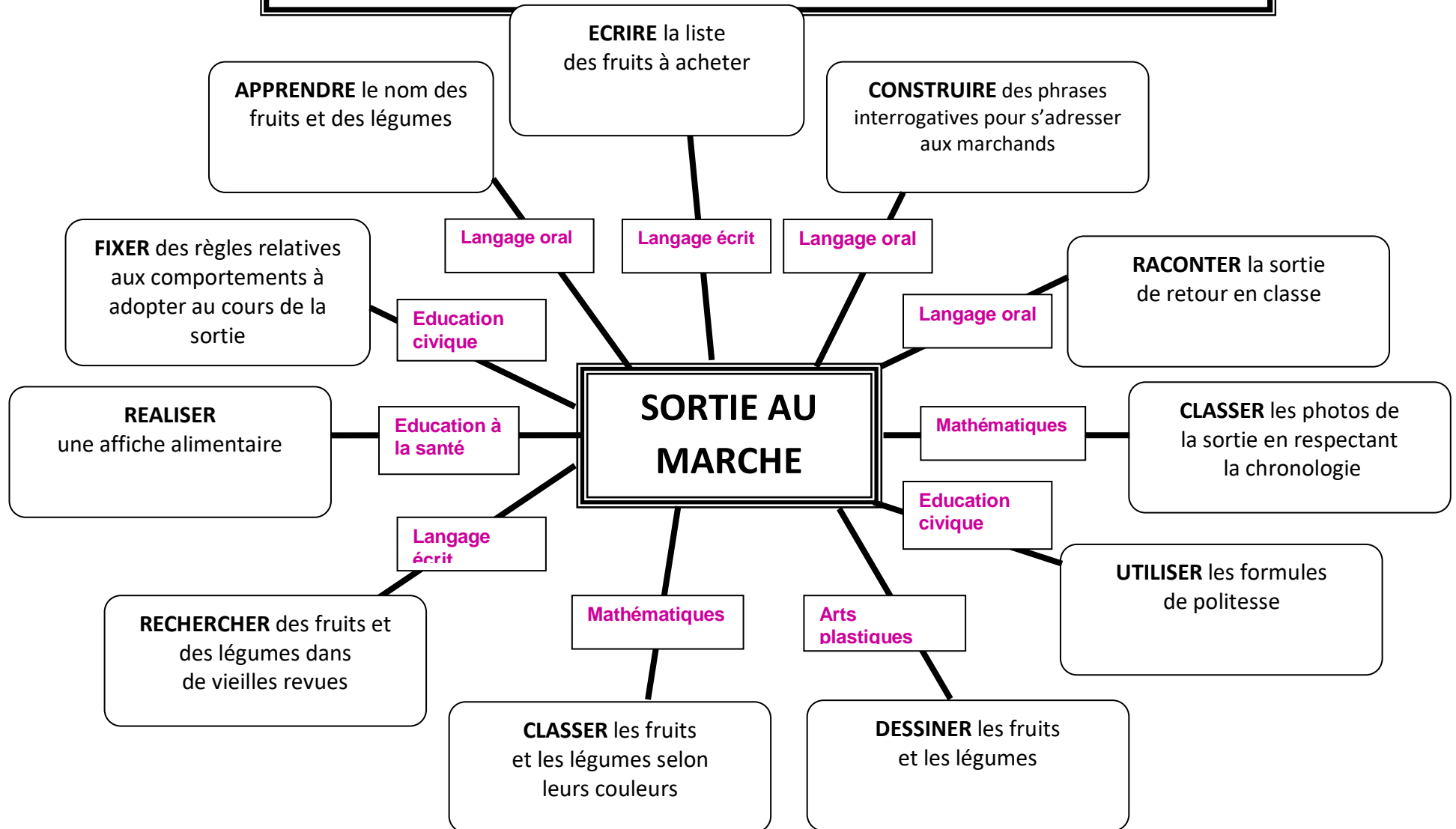
Exemple 3 : Eléments composant une fiche de projet d'activités

- Le nom et le type d'activité proposée (Quoi?),
- Ses objectifs (Pourquoi?),
- Son déroulement (Comment?),
- Le nombre d'animateur requis (Par qui?),
- Le matériel nécessaire (Avec quoi?),
- Le(s) lieu(x) (Où?),
- Le jour et les horaires (Quand?),
- Le public qu'elle cible (Pour qui?),
- L'effectif d'enfants qu'elle concerne (Combien?),
- Les éventuels partenaires qu'elle implique (Avec qui?),
- Le coût qu'elle représente (Quel budget?)

- Les critères d'évaluation (Quels critères?).

Le graphique qui suit présente un projet d'activités (une sortie au marché) et les différentes activités pédagogiques (langage, mathématiques, etc.) qui participent à sa mise en œuvre.

EXEMPLE D'UN PROJET D'ACTIVITES



➤ **Activité**

-Des activités rituelles sont proposées aux différents groupes de la classe. Chaque groupe prépare la conduite qui est exécutée par leur représentant

-Chacun vient ensuite présenter un projet d'activité qu'il aura choisi au groupe-classe

COMPOSANTE 6 : ANIMER UNE CLASSE DU PRÉSCOLAIRE

THÈME 1 : PRINCIPE PÉDAGOGIQUE : L'ALTERNANCE.

1. L'alternance des temps d'activités

L'alternance des temps d'activités concerne les activités suivantes :

-Les activités collectives en regroupement (elles se déroulent sur une natte ou un tapis) ;

-les activités semi-collectives par groupe ;

-les activités libres (dans les coins) ;

- les activités de manipulation etc.

2. L'alternance des temps d'ateliers

Elle consiste en l'organisation des enfants en petits groupes de 4 à 6 enfants qui animeront les ateliers de dessin, de graphisme, de peinture...selon un tableau de passage. Ce principe d'alternance permet la gestion des moments de la journée.

➤ **Activité**

Les élèves-maitres proposent une simulation qui met en œuvre l'alternance des temps d'activités et l'alternance des temps d'ateliers

THÈME 2 : GESTION DES APPRENTISSAGES

1. Présentation

Pendant les activités d'enseignement, l'enseignant divise sa classe en groupes selon l'effectif. Il utilise généralement les couleurs pour faire la répartition des enfants en groupes de travail.

Pour certains apprentissages, l'enseignant organise le travail en atelier selon trois modalités : l'atelier dirigé, l'atelier autonome et l'atelier libre.

L'enseignant ne pouvant pas être partout à la fois, il prend en charge un atelier dirigé. Dans les autres ateliers et coins, les consignes seront données et les tâches à réaliser seront conçues pour permettre à l'enfant de travailler de façon autonome. L'enseignant prendra soins de passer de temps en temps dans ces coins et ateliers pour voir ce que les enfants y font.

2. L'atelier dirigé

Il est mené par l'enseignant qui vise l'acquisition d'une nouvelle compétence. C'est un atelier d'apprentissage. Il s'appuie sur la présentation d'une situation nouvelle, la découverte d'un nouveau moyen d'expression, de nouveaux outils ou de nouvelles techniques dans le cadre par exemple d'un projet à mettre en place.

3. Les ateliers autonomes

Ils sont le plus souvent le lieu d'activités où :

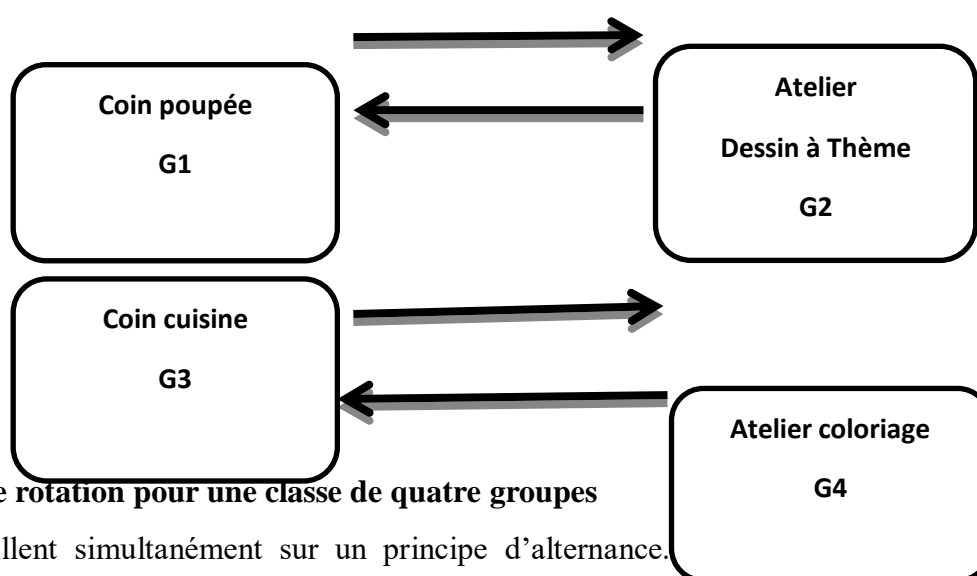
- l'enfant peut exercer ou utiliser une compétence acquise ;
- l'enseignant peut mettre en place des situations de réinvestissement, ou une situation nouvelle.

4. Les ateliers libres

Ils se déroulent dans les coins jeux ou avec du matériel mis à la disposition de l'enfant. L'enseignant(e) lui permet d'organiser son activité, de produire ce qu'il veut ou de jouer à sa manière (dessin, peinture, enfilage de perles, jeu au coin cuisine, etc.).

5. La rotation ou le roulement dans les ateliers

La rotation se fait dans les coins et ateliers. L'enfant va d'un coin à un atelier et vice versa.



Exemple de rotation pour une classe de quatre groupes

Tous travaillent simultanément sur un principe d'alternance. Les différents ateliers doivent être finalisés, valorisés, évalués

➤ Activité

- la classe est organisée en quatre groupes d'élève-maitre représentant les coins choisis. Les représentants à tour de rôle viennent conduire la rotation entre les quatre groupes.

THÈME 3 : DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES DES DIFFÉRENTES DISCIPLINES AU PRESCOLAIRE

Les activités d'éveil/éducation sont les activités menées en vue de satisfaire les besoins cognitifs, socio-affectifs et psychomoteurs des enfants. Elles tiennent compte de leur âge.

Les activités d'éveil/éducation sont les suivantes :

- L'éducation motrice (EM)/ L'éducation physique et sportive (EPS) ;
- Les activités d'éveil scientifique et techniques /AEM ;
- Les activités d'expression orale et écrite/français ;
- Les activités d'expression et de Création/AEC

1. L'éducation motrice (EM)/ L'éducation physique et sportive (EPS)

L'éducation motrice (EM)/L'éducation physique et sportive (EPS) sont un ensemble d'activités qui permettent à l'enfant d'exécuter des mouvements coordonnés. Ces activités contribuent au développement physique et psychomoteur de l'enfant.

L'EPS /EM comporte deux grandes parties :

- Motricité (Motricité globale et fine) ;
- Opposition interindividuelle / Opposition coopération.

1.1 Les activités de motricité large ou globale

Ce sont toutes les activités qui exigent la mise en mouvement du corps ou de certaines de ses parties.

- Les familles de motricité : la marche, la course, le saut, le lancer, le grimper, l'équilibre, etc. ;
- Les jeux interindividuels et les jeux de coopération ;
- La psychomotricité.

1.2 Les activités de motricité fine

Elles contribuent à l'assouplissement des poignets, à l'agilité et à l'habileté des doigts et des orteils pour permettre une bonne manipulation des objets.

- Les activités de manipulation d'objets et les jeux avec les petits matériels : les balles, les cordes, les foulards, les petits bâtons, les cerceaux, etc.
- Les jeux de mains et de doigts : mettre un bouton, enlever un bouton, visser, dévisser, etc.
- Les jeux de pieds et des orteils : récupérer du sable, prendre un objet avec les orteils.

1.3 Les activités d'opposition

Ce sont des activités de motricité large qui mettent l'accent sur l'opposition. Cette opposition peut être interindividuelle (jeu de course-poursuite, jeu d'évitement...) ou de coopération (jeu d'équipe).

1.4 La démarche pédagogique des activités motrices EM/EPS

Elle se résume en trois étapes qui sont la présentation, le développement/l'activité proprement dite et le retour au calme.

➤ *La Présentation*

Elle prend en compte la motivation/situation d'apprentissage, la prise en main et la mise en train.

➤ *Le Développement/l'Activité proprement dite*

Cette phase comporte trois temps forts :

- 1^{er} exercice (exploration);
- 2^{ème} exercice (structuration/enrichissement);

- 3^{ème} exercice (Jeu pour réinvestir le mouvement ou un autre jeu).

Dans le cadre d'une activité de psychomotricité (manipulation d'objets), la démarche est la suivante :

- distribution du matériel aux enfants ;
- mise en situation ;
- phase de recherche d'action ;
- choix de l'action (1^{ère} action) ;
- imitation de l'action ;
- remise en situation ;
- phase de recherche d'action ;
- choix de l'action (2^{ème} action) ;
- imitation de l'action ;
- jeu.

N.B. En cas de pluie, possibilité de faire un jeu intérieur.

- *Retour au calme*

- *Cette étape équivaut à la période de relaxation après l'activité.* Elle peut se faire dans la salle de classe en cas de pluie, d'ardent soleil ou de vent (jeux intérieurs) ;

A cet effet, l'enseignant / l'éducateur devra :

- faire asseoir ou coucher les enfants selon l'état de l'aire de jeu ;
- laisser les enfants se reposer pendant au moins cinq (5) minutes (berceuse, musique douce,...)

NB : À la fin de l'activité, l'enseignant / l'éducateur et les enfants rangent le matériel.

2. Les activités d'éveil scientifique et technique

Elles rassemblent :

- L'éveil mathématique ;
- Le monde du vivant ;
- Le monde des objets et de la matière ;
- La découverte et la fabrication d'objets.

2.1. L'éveil mathématique/Mathématiques

En mathématiques, l'enseignant / l'éducateur propose des activités, pré-numériques, numériques, géométriques et spatiales.

- Démarche pédagogique :

Dans le cadre d'une activité de mathématique /d'éveil mathématique, on procède généralement selon quatre phases :

- une phase active qui permet aux enfants de vivre la notion du jour sur l'aire de jeu à travers des activités qui vont leur demander de faire des mouvements (exemple : se mettre près d'un cerceau de couleur rouge) ;
 - une phase de manipulation qui permet à l'enfant de s'approprier la notion du jour en manipulant différents supports (exemple : trier des blocs logiques de couleur rouge) ;
 - une phase de représentation libre qui se déroule simultanément avec la phase de manipulation. Elle permet à l'enfant de s'exercer librement dans des ateliers en attendant son tour de passage en atelier de manipulation ;
 - une phase de représentation proposée (ou phase de contrôle)/Réinvestissement qui sert d'exercice d'application et d'évaluation de l'activité (exemple : entourer sur une feuille préparée les gommettes de couleur rouge).
- Rappel EPS /Phase active
 - 1^{er} exercice : disposition des enfants, présentation et installation du matériel, consigne en fonction de la notion à étudier, exécution par les enfants, discussion (échanges entre l'enseignant/ l'encadreur et les enfants sur les réussites et les non réussites) ;
 - 2^{ème} exercice : même procédure, cependant, variation du matériel, un peu plus de structuration ;
 - 3^{ème} exercice : proposé sous forme de Jeu en rapport avec la notion à étudier. Explication du jeu, consigne, exécution, échanges.
 - Phase de manipulation et de représentation libre
 - *Phase de manipulation (atelier dirigé en groupe)*
Exercice 1 : présentation du matériel, consigne, exécution, contrôle ;
Exercice 2 : présentation du matériel, consigne, exécution, contrôle ;
Exercice 3 (jeu) : présentation du matériel, consigne, exécution, contrôle/ entraînement-maîtrise.

NB : le nombre d'ateliers est fonction de l'effectif de la classe. Au cours du déroulement, les enfants évoluent par petits groupes. Lorsque le groupe de l'atelier dirigé a fini, on procède à un roulement (d'un atelier à un coin/d'un coin à un atelier).

- Phase de réinvestissement /Phase de contrôle
Cette phase consiste pour l'éducateur à :
 - Installer les enfants : assis autour d'une table ou assis sur la natte avec à leur disposition un support plat (en carton, contre-plaqué, une ardoise, etc.) ;
 - Présenter et décrire l'exercice de contrôle (donner la consigne) ;

- Faire exécuter la consigne par les enfants ;
- Récupérer les travaux.

NB : apprécier les travaux des enfants à travers des codes d'appréciations (pictogrammes, fleurs, etc.)

- Identifier les enfants qui n'ont pas réussi l'exercice pour leur assurer un suivi ;
- Afficher quelques travaux réussis des enfants.
- la démarche pédagogique d'une activité d'exercice sensoriel

Les exercices sensoriels peuvent être menés selon la démarche des mathématiques. Toutefois, pour certaines activités d'exercice sensoriel (étude des notions comme le chaud / le froid, le salé / le sucré, etc.) on peut utiliser la démarche classique suivante :

- *Déroulement (au coin regroupement)*

Ici, la démarche se fait en trois exercices selon la même procédure. Cependant, pour les exercices 2 et 3, il faut varier le matériel en fonction de la notion à étudier

- 1^{er} exercice : disposition des enfants, présentation du matériel, consigne en fonction de la notion à étudier, exécution par les enfants, discussion (échanges entre l'enseignant/ l'éducateur et les enfants) ;
- 2^{ème} exercice : même procédure, cependant, variation du matériel ;
- 3^{ème} exercice : même procédure, cependant, variation du matériel.
- *Exercice de réinvestissement/ contrôle :*
 - Installation des enfants : assis autour d'une table ou assis sur la natte avec à leur disposition un support plat (en carton, contre-plaqué, une ardoise, etc.) ;
 - Présentation et description de l'exercice de contrôle (donner la consigne) ;
 - Exécution par les enfants ;
 - Récupération des travaux.

NB : L'exercice sensoriel peut être intégré à d'autres activités tels que les mathématiques, l'observation, la recette, le poème, etc.

2.2. Activité d'Éveil au Milieu (AEM)

Les AEM comprennent :

- la structuration du temps et de l'espace ;
- le monde du vivant ;
- le monde des objets et de la matière ;
- la découverte et la fabrication des objets.
- Démarche pédagogique relative au monde du vivant

Elle privilégie la démarche scientifique

▪ Démarche scientifique

Activités	Remarques
Mise en place d'une situation-problème	· A partir du problème posé, Réflexion pour émettre des hypothèses
Émission d'hypothèse	
Expérimentation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ manipulation ; ▪ comparaison ; ▪ confrontation ; ▪ argumentation. 	Démonstration selon des hypothèses par chaque groupe d'enfants
<ul style="list-style-type: none"> - Conclusion - Vérification - Confirmation ou infirmation 	A partir des résultats obtenus

En plus de cette démarche, il en existe deux autres :

▪ Démarche pédagogique relative à la fabrication d'objets

Activités	Remarques
1- Présentation du modèle, d'une notice ou d'une fiche technique de fabrication	L'enseignant/l'éducateur présente le modèle, fait parler de l'utilisation de l'objet et des matériaux qui entrent dans sa confection.
2- Énumération du matériel disponible	L'enseignant/ l'éducateur fait énumérer le matériel et les matériaux mis à la disposition des enfants.
3- Explication de la technique de fabrication de l'objet	L'enseignant/l'éducateur explique la technique de fabrication aux enfants en petits groupes.
4- Fabrication de l'objet étape par étape	L'enseignant/ l'éducateur rappelle la technique de fabrication étape par étape afin que la réalisation de l'objet se fasse progressivement par les enfants.

N.B. Cette démarche illustre la technologie appliquée au préscolaire dans la fabrication de petits objets simples en travail manuel.

❖ Démarche pédagogique relative à la découverte, à la matière et au monde des objets.

Activités	Remarques
- Rappel / Motivation	L'enseignant/l'éducateur propose des situations permettant de faciliter l'activité du jour.
- Activité proprement dite	L'enseignant/ l'éducateur propose l'activité d'apprentissage.

	L'enfant est invité à faire sa production.
- Évaluation	L'éducateur va vérifier l'acquis de la séance.

NB. Ces différents tableaux de type standard doivent être utilisés en fonction de l'objectif à atteindre.

Une activité sur la vie végétale permet à l'enfant de connaître son environnement naturel et la vie des plantes par :

- des observations quotidiennes dans l'environnement immédiat (les arbres, les fleurs et les plantes de la cour de la structure préscolaire) ;
- les soins réguliers aux plantes de la classe, de la structure préscolaire (arrosage, rempotage) ;
- des activités de jardinage : repiquage, plantation de bulbes, semis, espace floral, potager, etc. ;
- des sorties éducatives : en forêt, dans un jardin public, dans un jardin potager, dans une serre, dans une pépinière ;
- des visites renouvelées d'un même endroit en différentes saisons ;
- l'apport de documents iconographiques et d'ouvrages spécialisés.

Le végétal observé	Ses besoins	Son évolution	Son milieu	Son port
Photos, dessins, commentaires écrits par l'enseignant/l'éducateur	<ul style="list-style-type: none"> - nourriture - lumière - eau - chaleur - humidité atmosphérique 	<ul style="list-style-type: none"> - il pousse, grandit - il se multiplie et se reproduit (nécessité d'autres facteurs) - il se transforme selon les saisons (feuillage caduc ou persistant, floraison) 	<ul style="list-style-type: none"> - milieu terrestre - milieu aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - plante dressée - plante rampante - plante grimpante

NB : l'enfant peut faire l'expérimentation de la culture des plantes avec l'enseignant/l'éducateur :

1. semer le grain de maïs ;
2. arroser s'il ne pleut pas ;
3. enlever les mauvaises herbes ;
4. attendre et observer les différentes évolutions de la croissance.

L'enseignant/l'éducateur a la possibilité de faire un champ de maïs, d'arachide ou de haricot avec la participation des enfants.

Les formes de reproductions d'autres plantes :

- par bouture = manioc, canne à sucre, patate ;

- par rejet = banane, tarot, ananas, etc ;
- par semis = arachide, haricot, riz, fonio, mil, etc ;

Pour l'igname, le tubercule est découpé et enfoui dans la butte.

3. Activités d'Expression et de Création (AEC)

3.1. Présentation

Elles renferment :

- 1- les arts plastiques ;
- 2- l'éducation musicale ;
- 3- l'expression corporelle.

3.2 Démarches pédagogiques

❖ Arts Plastiques/Activités de création

Dans le domaine des Arts Plastiques/Activités de création, l'enfant agira :

- sur divers matériaux de son milieu (découpage, collage, tressage tissage...) ;
- sur un matériau plastique dans les trois dimensions, c'est-à-dire, produire un volume avec divers matériaux (modelage) ;
- produire des formes (représenter une forme avec un outil graphique sur un support : dessin) ;
- agir sur divers supports avec la couleur et la matière (peinture, teinture).

Démarche pédagogique

- Présentation du matériel et des matériaux ;
- Explication de la technique de réalisation ;
- Réalisation.

❖ L'éducation Musicale

Dans le domaine de l'Éducation Musicale, l'enfant va découvrir le monde sonore : il va explorer les sons, il va jouer avec sa voix et des instruments de musique.

Démarche pédagogique

DEROULEMENT : action et appropriation, expliquer en quoi consiste l'activité aux enfants, donner des exemples, parler des dispositions pratiques, etc.

Dans le cas d'un apprentissage de chants, l'encadreur chante le chant entièrement deux à trois fois et les enfants l'écoutent. Ensuite, il procède à la mémorisation phrase par phrase avec les enfants, puis par paragraphe et enfin le texte dans son entièreté.

❖ L'expression Corporelle,

- ❖ Dans le domaine de l'Expression Corporelle, l'enfant va communiquer, se faire comprendre en s'exprimant avec son corps (il exprime des émotions, des sentiments, des idées...). Toutes les activités se font à travers des jeux (jeux chantés et dansés)

❖ *Démarche pédagogique*

Elle est fonction de l'exercice proposé et peut s'apparenter à la démarche de l'EPS en motricité.

NB : Au préscolaire, la prise en main, la mise en train et la motivation constituent des étapes importantes lors des activités. La prise en main permet de débarrasser les enfants de tout objet pouvant les gêner ou gêner le bon déroulement de l'activité. La mise en train permet une préparation physique et psychologique de l'enfant à l'activité. La motivation quant à elle, suscite l'intérêt de l'enfant pour l'activité. Toutefois, ces trois éléments peuvent être différemment réalisés en fonction des activités, de l'intérêt des enfants et de l'inspiration de l'enseignant/ l'éducateur du jeune enfant.

4. Les Activités de français : expression orale et écrite

Ce sont toutes les activités qui permettent à l'enfant de parler, de lire, d'écrire, d'enrichir son vocabulaire et de développer ses sens.

Ces activités ont une importance décisive. L'enfant parle et chante, il découvre par le jeu des sonorités. Il saisit la relation de la langue avec d'autres modes d'expression (l'image, la mise en scène, les comptines, les jeux auditifs...)

Ces activités renferment :

- le langage;
- la lecture ;
- le graphisme ;
- les poèmes/les comptines.

4.1. Les types d'activités d'expression orale

❖ Le langage

Les activités de langage visent à :

- favoriser la communication orale (s'exprimer et échanger) ;
- acquérir les normes du langage (enrichir le vocabulaire, acquérir des structures de phrases simples et correctes).
- Le Langage : Causerie, Observation, Recette, Conte ;
- La Comptine ;
- Le chant ;
- La Poésie,

4.2. Les types d'activités d'expression écrite

Le Dessin, le Graphisme, le Coloriage, la Peinture, la lecture

❖ La lecture

Les activités de lecture permettent d'initier l'enfant à la lecture. C'est-à-dire : donner du sens à l'écrit et exercer ses sens et organes ayant une fonction dans la lecture.

Exemples : les exercices d'identification de personnes et d'objets, de discrimination auditive, de perception visuelle, les exercices visant à améliorer les capacités phonatoires et l'animation autour du livre.

▪ *Lire un album*

1. Présentation de la couverture (le titre, l'auteur, la maison d'édition)
2. Lecture du livre par l'enseignant/l'éducateur (trois démarches sont proposées)

Démarche 1

Feuilleter le livre du début à la fin en montrant les images aux enfants sans rien dire ;

- Ensuite lire l'histoire sans faire de commentaire ;

- Montrer les images, laisser les enfants faire leurs commentaires.

Démarche 2

-Lire l'histoire sans montrer les images ;

-Présenter les images et écouter les commentaires des enfants ;

-Poser les questions spécifiques.

Démarche 3

-Montrer chaque image, lire le texte correspondant du début à la fin ;

-Présenter à nouveau les images et poser des questions ;

3. Temps d'appropriation et réaction à la lecture
4. Questions spécifiques au texte
5. Reformulation du texte
6. Invitation des enfants à la lecture.

❖ *Le graphisme*

Les activités de graphisme permettent d'initier l'enfant à l'écriture c'est-à-dire : apprendre à tenir l'outil scripteur, produire des signes graphiques, reproduire des chiffres, des lettres, des mots et des phrases en respectant le sens de l'écriture (de la gauche vers la droite, de haut en bas).

Il s'agit de :

- faire découvrir l'espace graphique à l'enfant ;
- doter l'enfant d'un répertoire de signes qui composent la base de notre écriture ;

- donner du sens aux tracés produits (le dialogue avec l'enseignant/l'éducateur est essentiel pour que l'enfant comprenne que ce qu'il produit a une signification).

L'enseignant/ l'éducateur veillera à ce que les enfants:

- aient une bonne position assise ;
- tiennent correctement leur outil graphique ;
- construisent leur prédominance latérale ;
- disposent correctement leur support.

Il doit mettre aussi à la disposition de l'enfant des outils divers et des supports variés.

Exercice de motricité fine / démarche du graphisme :

L'apprentissage du tracé

- la phase en l'air ;
- la phase sur un support (tableau, ardoise, sol etc.) ;
- phase avec l'outil scripteur fermé (l'enfant utilise le stylo fermé pour reproduire la forme avant de l'exécuter avec le stylo ouvert).
- la phase sur la feuille (Exercices d'entraînement sur feuille).

Au niveau de la phase en l'air, l'enseignant/l'éducateur peut faire exécuter la forme à étudier à travers le corps si possible.

❖ Le poème et la comptine

Le poème et la comptine permettent de développer les capacités d'écoute, de mémorisation et d'expression.

❖ Démarche pédagogique du chant, du poème et de la comptine.

- La mise en situation d'écoute ;
- La lecture à voix haute ;
- L'explication sommaire du texte ;
- La mémorisation par répétition (par portion) ;
- La répétition de tout le texte ;
- La vérification de la bonne articulation des mots et des phrases.

❖ Démarche pédagogique d'une activité de langage causerie/causerie

- Par de petites questions simples, amener l'enfant à s'exprimer, à converser sur le sujet ;
- Corriger les structures de phrases ;
- Vérifier la bonne articulation des mots et des expressions ;

NB : Cette démarche peut être utilisée en cas de transition, d'enchaînement ou de réinvestissement pour un prolongement dans les coins et ateliers.

❖ Démarche pédagogique d'une activité de langage conte/ conte

- Installer les enfants (disposition en L pour un conte avec une bande dessinée) ;
- Dire le conte en utilisant les temps grammaticaux accessibles à l'enfant (présent, passé composé) ;
- Mimer les actions ;
- Varier les voix (à chaque personnage une voix) ;
- Limiter le nombre de personnages en fonction de l'âge des enfants ;
- Utiliser des formulettes pour créer l'interaction avec les enfants ;
- Introduire un petit chant stimulateur ;
- Avoir un rythme de locution lent avec quelques insistances sur les faits essentiels ;
- Supports possibles : marionnettes, marottes, ombres chinoises (théâtre d'ombre)
...

❖ Démarche pédagogique d'une activité de langage observation/observation

Pour l'observation d'un fruit :

Observation libre : mettre l'élément à observer et d'autres éléments pour des comparaisons à la disposition des enfants et les laisser observer librement.

Observation dirigée : par de petites questions simples amener les enfants à découvrir l'aspect extérieur puis l'aspect intérieur :

- dire la provenance, la reproduction, l'utilité, la transformation ;
- déguster (si possible) et dire le goût ;
- nettoyer ;
- ranger.

Pour l'observation d'un animal :

Après l'observation libre, l'observation dirigée se fera par de petites questions simples qui amèneront les enfants à découvrir l'aspect extérieur de l'animal :

- le pelage;
- le cri
- l'habitat;
- le mode d'alimentation;
- le mode de reproduction;
- le nom de la femelle;
- le nom des petits.

NB : Insister sur les structures de phrases simples et correctes et la bonne articulation des mots et expressions.

❖ Démarche pédagogique d'une activité de langage recette/recette

Elle se fait en deux (02) phases :

- Le codage :
 - préparation de la feuille de la bande recette ;
 - présentation de la recette (affiche du plat, ou plat réel confectionné) ;
 - présentation des ingrédients ;
 - dessin des ingrédients par atelier ;
choix des dessins représentatifs ;
 - collage des dessins représentatifs après le découpage des contours dans les cases correspondantes sur la bande recette;
 - choix des quantités des ingrédients ;
 - lecture de la bande recette (bref rappel).
- Le décodage :
 - lecture de la bande en insistant sur les ingrédients et les quantités choisies ;
 - présentation et distribution des ingrédients ;
 - préparation du mets par petits groupes ou en grand groupe;
 - partage du mets ;
 - dégustation ;
 - vaisselle ;
 - nettoyage ;
 - rangement.

NB : Insister sur les structures de phrases simples et correctes et la bonne articulation des mots et expressions. Cette activité peut se faire en plusieurs séances selon l'objectif du jour et la capacité des enfants.

Entre les phases de codage et de décodage, l'enseignant/ l'éducateur doit initier des moments d'exercices de lecture avec les enfants.

COMPOSANTE 7 : CONNAÎTRE L'IMPORTANCE DU JEU DANS L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

THÈME 1 : JEUX AU PRÉSCOLAIRE

1. Définition du jeu et du jouet

Le jeu est une activité spontanée, libre et codifiée. Il met en relief des modes originaux d'actions et d'interactions. Il suppose l'acceptation partagée de la loi du jeu. C'est donc une situation motrice codifiée qui repose sur un contrat ludique, implique une organisation sociale. Il établit un système de règles qui rend intelligible le comportement des enfants.

❖ Le jouet

Selon Larousse 2019, le jouet un objet conçu pour amuser l'enfant. C'est aussi un objet que l'on manipule sans règle imposée pour le seul plaisir par opposition à un jeu qui fait intervenir des règles.

2. L'importance du jeu du jouet

Sur le plan psychomoteur :

Par le jeu, l'enfant développe son corps, apprend à coordonner ses mouvements et à développer de nouvelles compétences physiques. C'est une activité fondamentale pour la santé et le bien-être des enfants.

Sur le plan cognitif :

Le jeu développe l'imagination, l'esprit de créativité et la personnalité de l'enfant. Avec les jouets, il apprend les formes, les couleurs, les tailles et les textures des objets ainsi que leur importance. Il découvre les choses dans le monde et leur fonctionnement. L'interaction avec les matériaux stimule l'apprentissage, la résolution de problèmes. Le jeu est le point de départ de nombreuses situations didactiques. Il nourrit tous les domaines du développement de l'enfant (physique, cognitif, social, émotionnel) et facilite ses apprentissages.

Sur le plan socio-affectif :

A travers le jeu, l'enfant exprime ses idées et ses sentiments. C'est une activité sociale qui lui permet d'être en relation avec les autres. A ce titre, Il communique, coopère et négocie avec ses pairs et l'enseignant. En jouant avec d'autres enfants, l'enfant apprend comment établir des relations sociales avec ses pairs et d'autres enfants en choisissant et en partageant du matériel. Grâce à des jeux coopératifs, l'enfant apprend à donner et à recevoir. Il parvient à accepter les règles de groupe et à les mettre en pratique. Le jeu a une valeur morale. Il forme l'enfant à être juste, honnête, véridique, autonome, un bon sportif, un membre acceptable du groupe de jeu.

Les jeux ou les jouets constituent des modes relationnels entre parents et enfants.

Dans les communautés rurales, les enfants créent toutes sortes de jouets pour animer le moment de jeux. Il est nécessaire d'encourager les enseignants à la fabrication de ces jouets avec le concours de la communauté en utilisant des matériaux locaux.

➤ **Activité**

Les élèves-maitres réalisent des panneaux présentant l'importance des jeux dans les différents domaines du développement de l'enfant

THÈME 2 : DIFFÉRENTS TYPES DE JEUX

1. Les fonctions du jeu

Fonctions psychomotrices	Fonctions intellectuelles	Fonctions Sociales	Fonctions Affectives
Le jeu permet le développement de : -la motricité -la latéralisation -la coordination des mouvements -la force physique -l'équilibre -l'habilité -la précision du geste	Le jeu permet le développement de : -le langage -la concentration -l'attention -la mémoire -l'analyse (recherche de stratégies) -la logique -la structuration de l'espace - l'imagination - la créativité - la persévérance	Le jeu permet le développement de : -la socialisation -l'esprit d'équipe -la collaboration -la solidarité -l'amitié -l'esprit de compétition	Le jeu permet le développement de : -l'expression de la joie -la confiance en soi-même -la curiosité -la patience -le sentiment de protection -l'affirmation de soi

2. Les jeux en fonction de l'âge

Il existe différents types de jeux en fonction de l'âge des enfants (Jane Hewes, 2006)

TYPE DE JEU	DESCRIPTION	PLAGE D'ÂGE DE SON INCIDENCE PRINCIPALE
Jeu exploratoire/jeu avec objets/ jeu sensoriel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les très jeunes enfants découvrent des objets et des milieux : ils touchent, sucent, lancent, frappent et serrent. ▪ Le jeu Sensoriel se manifeste dans les premières tentatives 	De la naissance à

	<p>de l'enfant de se nourrir seul.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En vieillissant, ses expériences de jeu sensoriel sont intensifiées par des matières comme la pâte à modeler, l'argile et la gouache. 	36 mois
Jeu dramatique (faire semblant seul)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pendant leurs premières années, bien des jeunes enfants passent beaucoup de temps à faire semblant par eux-mêmes. Ils s'inventent des scénarios où ils incarnent plusieurs rôles à la fois, habituellement en utilisant des jouets ou d'autres accessoires (poupées, voitures miniatures, figurines, etc.). ▪ En vieillissant, les enfants inventent seuls des univers entiers, souvent à l'aide de vastes collections de petits objets ou de figurines. 	De 3 à 8 ans
Jeu de construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le jeu sensorimoteur commence lorsqu'un bébé se rend compte qu'il peut faire bouger des objets (frapper un objet mobile suspendu, ramper pour attraper un ballon qui roule, etc.). ▪ Avant l'entrée à l'école, le jeu physique consiste souvent en un jeu de bataille, une forme unique de jeu social surtout populaire chez les garçons. ▪ Le jeu de bataille correspond à une série de comportements adoptée par les enfants lorsqu'ils se bagarrent pour s'amuser, et que les adultes considèrent par erreur comme une forme d'agression. ▪ Les enfants d'âge préscolaire les plus âgés s'adonnent à des activités physiques vigoureuses et sondent leurs propres limites en courant, en grimant et en sautant, seuls ou en groupe. Ce type de divertissement devient souvent spontanément un jeu avec des règles inventées. 	De 3 à 8 ans
Jeu sociodramatique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'agit du faire semblant avec des pairs : les enfants incarnent un rôle social et s'inventent des scénarios de plus en plus complexes, qu'ils exécutent avec un petit groupe d'amis. 	De 3 à 6 ans
Jeu régi par des règles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants commencent à s'adonner en groupe à des jeux officiels qui ont des règles préétablies et fixes (cartes, jeux de table, football, etc.). 	5 ans et plus
Jeu à règles inventées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants inventent leurs propres jeux ou modifient les règles de jeux traditionnels au sein de leur propre groupe (jeu du chat, cache-cache, ballon chasseur, marelle, etc.). 	De 5 à 8 ans

3. Implications pédagogiques

- Utiliser très souvent le jeu comme support pédagogique ;
- Ne forcez jamais un enfant à faire une activité.
- Favoriser l'exploitation des coins qui permettent aux enfants de jouer régulièrement en classe en apprenant ;
- Participer aux différents jeux qu'il organise à l'intention des enfants ;
- Créer des possibilités pour les enfants plus âgés (3 à 5 ans) de jouer ensemble ;
- S'assurer que les enfants ont un endroit sûr pour pouvoir explorer librement sans se blesser ;
- Observer les enfants qui jouent pour en savoir plus sur ceux à quoi ils s'intéressent, ce qu'ils savent faire, ce qu'ils apprennent, les problèmes qu'ils essaient de résoudre.
- Communiquer avec les enfants sur leurs jeux ;
- Offrir aux enfants de nouvelles expériences et des façons de faire ;
- Laisser les enfants jouer à leur manière et essayer leurs propres idées ;
- Aider et féliciter les enfants lorsqu'ils essaient quelque chose de nouveau.

THÈME 3 : L'ANIMATION DES JEUX INTÉRIEURS

1. le rôle de l'animateur du jeu

Le jeu est l'activité naturelle de l'enfant. Il est actif et apprend en jouant.

L'animateur du jeu a un rôle déterminant qui se situe à trois niveaux :

1.1 Avant le jeu

L'animateur doit mener les activités suivantes.

- Le choix du jeu :

- ❖ identifier quelle notion l'on veut faire acquérir à l'enfant et le type de jeu approprié.
- ❖ Il est nécessaire d'adapter le choix du jeu aux compétences de l'enfant et à son plaisir.

- l'organisation matérielle :

- ❖ organiser sa classe en disposant le matériel varié en nombre suffisant,
- l'organisation spatiale :
- ❖ aménager son local de façon à permettre à chacun d'accéder à tout le matériel
- l'établissement des règles
- ❖ établir avec les enfants les normes, règles et les lieux consacrés aux jeux

1.2 Pendant le jeu

la structuration du jeu ;

- ❖ observer l'enfant jouer ;
- ❖ faire respecter les règles ;
- ❖ faire remarquer l'intérêt du jeu ;
- ❖ favoriser la création ou l'enrichissement du code ;
- ❖ enrichir les jeux en variant les types de jeux proposés ou changer par moments le but des jeux

1.3 Après le jeu

L'évaluation

- ❖ évaluer la compétence à développer
- ❖ prévoir des prolongements, des remédiations (réajustements et réadaptations)

2. Démarche pédagogique des jeux

Les jeux éducatifs valorisent la curiosité, l'expérimentation individuelle, les essais et les erreurs. L'enfant apprend mieux lorsqu'il découvre de lui-même.

La conduite d'une séance de jeux respecte trois phases :

- la phase de découverte et de manipulation ou la phase spontanée :

l'enfant découvre le matériel, le voit, le touche, le manipule et dit ce qu'il aimerait en faire

- la phase de structuration ou la phase technique :

l'enfant apprend le jeu, son code pour répondre à des consignes. Les règles apparaissent progressivement. L'animateur doit expliquer l'intérêt de chaque règle pour une meilleure compréhension du jeu. L'enfant apprend par essai-erreur et progressivement arrive à la maîtrise du jeu

- la phase de création :

l'enfant établit les codes du jeu ou encore, crée et invente lui-même un code (un modèle nouveau ou un ancien jeu). Il essaie d'imaginer comment il peut jouer, créer un code lui-même.

L'animateur aide à la structuration du jeu ; à faire respecter les règles si elles existent. Il aide l'enfant dans la création ou l'enrichissement du code et il observe l'enfant jouer

3. Structure d'une fiche technique de jeux intérieurs

Les jeux intérieurs sont exploités en classe (en ateliers ou coins). Ils sont confectionnés par l'enseignant et peuvent bénéficier certaines fois de la participation des enfants (coloriage, dessin, peinture...)

NOM DU JEU : ex : L'AWALE

OBJECTIFS :

- développer le sens de l'observation
- développer le raisonnement logique
- développer la motricité fine
- Favoriser la socialisation

MATÉRIELS ET MATÉRIAUX

48 petites pierres polies ou billes d'argile ou graines naturelles (awalé, palmiste, karité...), carton, une paire de ciseaux

ETAPES DE FABRICATION

1^{er} cas

- découper une feuille de carton de dimension 20 cm/60cm ;
- étaler une couche épaisse de pâte d'argile sur le carton découpé ;

Faire 12 trous de même dimension dans l'argile dans le sens de la largeur (6 de chaque côté)

- laisser sécher le support obtenu

2^{ème} cas

Faire les 12 trous à même le sol

UTILISATION

- Age : à partir de 5ans
- Nombre de joueurs : 2
- Règles de jeu : récolter le plus de pions dans le camp adverse dans les trous comportant 1 ou 2
- Déroulement : disposer 4 pions dans chaque trou. Deux joueurs entrent en compétition en déplaçant régulièrement les pions dans les trous dans le sens de la gauche vers la droite. Si le dernier pion tombe dans le camp adverse dans un trou comportant un ou deux pions, le joueur récolte ces pions. Celui qui récoltera le plus de pions est le vainqueur

VARIANTE

Chaque joueur a un type particulier de pions (ex : graines d'un côté et cailloux de l'autre)

NB : ce jeu peut être exploité en mathématiques

➤ Activité

La classe est organisée en groupes. Chaque groupe conçoit un panneau sur lequel sont inscrits le jeu et le matériel.

COMPOSANTE 8: ÉVALUER LES ACQUIS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

THÈME 1. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE

1. Le principe

Plus qu'ailleurs, l'évaluation au préscolaire doit être coopérative. L'évaluation des travaux et exercices englobe et dépasse le simple contrôle : elle est dynamique en ce qu'elle fait voir comment les élèves se situent les uns par rapport à eux-mêmes et par rapport aux autres, et comment leur progression peut être améliorée.

L'évaluation n'est donc pas fondée sur une préférence personnelle ou sur une appréciation subjective du maître.

Avant tout, l'enseignant évitera de bloquer toute invention, ou tout simplement toute possibilité d'expression en émettant des jugements négatifs et péremptifs. Il veillera à ne pas être trop déterminé quant au résultat visé, tout autant qu'à ne pas décourager les enfants. L'évaluation, sauf cas exceptionnels, portera davantage sur les procédures que sur le produit fini. Elle tiendra compte de l'intuition et du constat, non du jugement.

2. L'évaluation des ateliers

Les travaux effectués au cours des ateliers seront évalués de la façon suivante :

- L'enseignant évaluera par l'observation :
 - . la conduite des enfants ;
 - . la richesse des échanges langagiers.
- Il évaluera aussi la qualité des productions en rapport avec les consignes données.

Il recherchera avec les enfants des critères simples de réussite pour que chaque enfant puisse s'auto-évaluer et constater ses réussites et ses progrès.

➤ **Activité**

Les élèves-maitres sont invités à observer une activité d'évaluation. Ils rendent compte de leurs observations de la conduite et des activités des enfants.

THÈME 2 : ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES

1. Les codes d'appréciation des productions des élèves

L'enseignant ne doit pas être le seul juge. Il doit :

- donner l'occasion à l'enfant de repérer sa faute, ou au groupe classe de le faire ;
- aider l'enfant à découvrir ses erreurs et à les corriger, c'est l'auto-évaluation ;
- éviter d'écrire sur la feuille de l'enfant « mal, médiocre » ou de le lui dire.

Un code est choisi avec les enfants à cet effet.

➤ *La fleur à trois(3) pétales :*

- . 3 pétales = notion acquise ;
- . 2 pétales = notion en voie d'acquisition ;
- . 1 pétale = notion non acquise.

➤ *Les pictogrammes (3 visages exprimant différents sentiments)*

- . visage gai = notion acquise ;
 - . visage indifférent = notion en voie d'acquisition ;
 - . visage triste = notion non acquise
- *les traits ou les points*
- . 3 traits ou 3 points = notion acquise ;
 - . 2 traits ou 2 points = notion en voie d'acquisition ;
 - . 1 trait ou un point = notion non acquise.

2. La fiche individuelle d'évaluation

L'évaluation des acquis au préscolaire constitue un défi pour les enseignants.

En effet, les parents et le système lui-même réclament des précisions sur les progrès réalisés par les enfants du préscolaire qui ne peuvent pas encore faire de productions formelles, notamment écrites.

Pour faciliter cette tâche d'évaluation assez complexe, l'outil utilisé généralement dans les classes du préscolaire est la fiche individuelle d'évaluation.

Du fait des effectifs réduits, cette fiche permet de mieux suivre les enfants des classes du préscolaire, aide les parents et les enseignants à orienter l'action éducative.

Elle rend compte des activités des enfants et des observations faites par le maître. De ces observations, découlent les différentes appréciations.

3. La fiche de résultats

- Exemple de fiche d'évaluation d'un élève basée sur le comportement

Nom et Prénoms : Année scolaire :

Section : Ecole :

Champ d'appréciation / Disciplines	Comportements observés	Acquis	En cours acquisition	Non acquis	Recommandations
Graphisme					

- **Activité**

Les élèves-maitres par groupe conçoivent des codes d'appréciation de l'activité de l'élève

COMPOSANTE 9 : GÉRER LA TRANSITION VERS LE COURS PRÉPARATOIRE 1^{re} ANNÉE (CP1)

THÈME 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LA TRANSITION

1. Définition

Définie comme une période intense vécue sur une courte durée, la transition fait référence à un moment de passage d'un environnement à un autre. Il existe deux types de transitions : La transition du préscolaire au CP1 et la transition de la maison au CP1

De ce fait elle vise des objectifs et se décline en différents types.

2. Les objectifs

Ce thème sur la transition vise à :

- Former les élèves maîtres sur l'utilisation des outils pédagogiques dans le cadre de la transition ;
- Enseigner aux élèves maîtres l'utilité de la coopération avec les familles et les communautés.

Ces objectifs visent à amener les élèves maîtres à s'approprier tous les rudiments nécessaires à leur implication dans toutes les étapes de leur formation.

3. Les types de transitions vers le cp1

3.1. La transition maison/ CP1

Contrairement à l'enfant venu de la préscolaire, il s'agit ici de l'enfant sorti du cadre familial pour son premier contact avec l'école.

3.2. La transition préscolaire/ CP1

C'est le passage de l'enfant en fin de cycle de la préscolaire pour entamer le Cours Préparatoire 1^{ère} année(CP1). Cet enfant qui a été préparé au préalable pour aborder le CP1 a une avance sur celui qui vient directement de la cellule familiale.

C'est l'occasion pour l'enseignant de prendre conscience au cours de sa formation du rôle qui lui revient pendant cette transition.

Dans les deux cas, le rôle de l'enseignant s'avère nécessaire. Il doit mener à bien les activités d'apprentissage relatives à l'enfant de 5 à 8 ans.

➤ Activité

Chaque groupe constitué fait un plaidoyer en rapport avec les objectifs de la transition

THÈME 2 : RÔLES DES ACTEURS DANS LA TRANSITION VERS LE CP1 .

1. Le rôle de l'enseignant

Les enfants venant de la grande section et de la maison dont l'âge varie entre 5 et 8 ans expriment des besoins et intérêts spécifiques. Il est donc nécessaire que l'enseignant ait des

connaissances sur le développement psychologique de l'enfant, sur le plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif.

En situation de classe, il doit pouvoir mener les activités rituelles, graphiques, ludiques et mettre en place une organisation matérielle et pédagogique constituant des éléments essentiels dont a besoin l'enseignant pour la transition. La maîtrise de la pratique de celles-ci garantit une meilleure transition de l'enfant du préscolaire au CP1 et de la maison au CP1.

Pour garantir une meilleure transition de l'enfant du préscolaire au CP1 ou de la maison au CP1, l'enseignant doit :

- **Instaurer un climat de classe positif**

L'atmosphère qui règne au sein d'une classe en début d'année donne souvent le ton

au reste de l'année scolaire. Sachant que chaque élève doit s'engager sur le plan affectif avant de pouvoir entreprendre tout apprentissage d'ordre cognitif, l'enseignant prendra le temps d'établir un climat motivant et chaleureux dans sa classe, qui encouragera les élèves à adopter une attitude positive envers l'école et l'apprentissage.

- **Créer un rapport de confiance et de respect mutuel**

Chaque élève doit se sentir apprécié pour avoir envie de travailler en collaboration, pour se lancer dans des explorations et pour prendre des risques. Le climat de la classe doit être sécurisant et stimulant.

L'établissement d'un tel climat repose en grande partie sur le comportement de l'enseignant et sur sa capacité d'entrer en relation avec les élèves.

- **Organiser des visites de classes**

La visite de classe est une activité essentielle dans la transition pour créer des liens affectifs entre l'enfant et son nouveau cadre d'apprentissage. On distingue deux types de visites :

- . **Au niveau des élèves** : l'enseignant de la grande section doit faire découvrir la classe de CP1 aux jeunes enfants dont il a la charge. Cela leur permet de découvrir leur futur espace avec ses différentes caractéristiques.
- . **Au niveau de l'enseignant du primaire** : il doit lui aussi visiter une classe du préscolaire pour comprendre dans quelle ambiance affective et dans quel cadre matériel se développe l'enfant qu'il est appelé à recevoir au CP1.

- **Favoriser le tutorat**

L'enseignant qui reçoit les enfants au CP1 doit organiser, en collaboration avec l'enseignant du préscolaire et les élèves d'une classe supérieure, un système de tutorat pour accueillir les jeunes enfants qui arrivent pour la première fois à l'école primaire. Cela apporte aux nouveaux venus la sécurité et facilite leur intégration dans l'école primaire.

2. Le rôle des parents ou des substituts parentaux

Ils ont un rôle primordial qui consiste à accompagner l'enfant dans sa quête du savoir qui commence déjà à la préscolaire pour certains et au CP1 pour d'autres.

Qu'il s'agisse d'un enfant venant de la maison ou d'une classe préscolaire pour le CP1, le rôle des parents dans la transition de l'enfant se situe avant la rentrée scolaire, à la rentrée scolaire et pendant l'année scolaire.

- **Avant la rentrée scolaire**

. L'enfant qui quitte la maison pour le CP1

Les parents doivent initier des échanges avec le jeune enfant par rapport au projet de scolarisation, l'importance de l'école, et multiplier les occasions de parler positivement de l'école. Ils doivent également organiser des visites d'école et de classe de CP1 attrayantes avec l'enfant en lui donnant l'occasion d'y passer quelques heures.

. L'enfant en fin de cycle de la préscolaire

Il a déjà une expérience de l'école. Mais le changement d'espace peut être mal vécu par lui. C'est pourquoi, les parents doivent échanger avec lui sur les changements qu'implique le passage du préscolaire au CP1 et multiplier les occasions de parler positivement de l'école primaire. Les parents doivent organiser une visite de sa nouvelle école et de sa nouvelle classe (CP1), y passer quelques heures.

▪ À la rentrée scolaire

Le jour de la rentrée des classes et les jours qui suivent, les parents (si possible le père et/ou la mère) doivent accompagner eux-mêmes à l'école l'enfant qui va au CP1, passer quelques minutes d'échanges avec le nouvel enseignant, rassurer l'enfant sur le fait qu'il est en sécurité.

▪ Pendant l'année scolaire

Au cours de l'année scolaire, le rôle des parents peut se résumer à travers les points suivants :

- **Planification du temps** : apprendre à l'enfant à organiser son temps (moments d'apprentissage, de jeux, de repos, etc.) ;
- **Soutien aux apprentissages** : aider l'enfant à faire ses devoirs, à apprendre ses leçons, l'initier à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques
- **Soutien à la motivation scolaire** : développer la communication parent-enfant, inculqué à l'enfant l'amour de l'école pour favoriser la persévérance scolaire.
- **Soutien socio-affectif** : être attentionné, à l'écoute de l'enfant, l'observer en permanence, l'amener à vaincre la paresse, lui accorder tous les soins et toute l'affection nécessaire pour son âge.
- **Organisation avec l'enfant des moments d'interaction** : Initier des activités éducatives, telles que le chant, la lecture, les contes ou les jeux.
- **Coopération famille-école** : Participer aux réunions et journées portes ouvertes de l'école ; rencontrer l'enseignant de l'enfant pour échanger sur ses acquisitions, ses difficultés à l'école ; faire des suggestions ; exprimer ses préoccupations au sujet de son enfant ; s'informer sur l'évolution du programme de la classe.

Implications pédagogiques :

-sensibiliser les parents sur la stratégie d'encadrement de leurs enfants à la maison.

-encourager les parents à prévoir tout le matériel et la documentation nécessaires à mettre à la disposition des enfants, gages de la réussite de toutes les étapes de la transition.

3. Le rôle des structures communautaires

Les structures communautaires font référence ici aux Clubs des Mères- Élèves Filles (CMEF) et aux Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES).

3.1. Le rôle des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES)

Le COGES a pour mission de contribuer à la promotion de l'établissement où il siège et d'y créer les conditions d'un meilleur fonctionnement. Concernant la transition, le COGES doit :

- Sensibiliser les parents sur l'importance du préscolaire comme étant la période où l'enfant développe les habitudes, s'accommode à l'environnement scolaire ;
- Encourager les familles à scolariser leurs enfants notamment les filles, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- apporter un appui aux activités socio-éducatives et pédagogiques de l'établissement ;
- œuvrer pour l'hygiène et la santé en milieu scolaire.

3.2. Le rôle des Clubs des Mères- Élèves Filles (CMEF)

Ce sont des associations de femmes issues de toutes les couches sociales sans distinction de race, d'appartenance politique, ethnique, philosophique, religieuse et culturelle.

Les CMEF ont pour rôle de :

- contribuer à la sensibilisation des parents sur l'inscription systématique des enfants en âge d'être scolarisés surtout les petites filles ;
- participer à des rencontres périodiques avec tous les parents d'élèves, les personnels de l'école pour connaître les problèmes liés à la scolarisation des enfants, notamment celles des petites filles et participer à leur résolution ;
- collaborer avec les comités de veille, les comités locaux et les comités régionaux de protection de l'enfant en contribuant au recensement et à la résolution des problèmes nés de la discrimination et de toutes autres formes de violences ;
- contribuer à l'entretien des écoles et des cantines scolaires.

Implications pédagogiques

- favoriser et participer à leur mise en place et à leur fonctionnement, en suscitant des rencontres avec les différentes composantes de la communauté ;

- collaborer avec le COGES et le CMEF afin de faciliter la transition vers le CP1.

➤ Activité

Les élèves-maitres organisent la visite d'une classe de CP1. Un panel est organisé pour parler des acteurs de la transition vers le CP1

MODALITES D'EVALUATION DU MODULE

1. Évaluation partielle

Une évaluation partielle est proposée après chaque composante. Elle se fera sous la forme d'un devoir portant sur l'acquisition des contenus. Le format de l'épreuve dans ce cas se présente comme suit :

-un test objectif (QCM, appariement...) prenant en compte les thèmes de la ou des composantes développée(s).

-un test subjectif portant sur l'appréciation, l'explication ou le commentaire d'une pensée

Elle a pour but de faciliter l'apprentissage de l'élève-maitre et réguler l'enseignement du professeur. Elle intéresse non seulement l'élève-maitre mais aussi le professeur.

2. Évaluation finale

Une évaluation finale est proposée à la fin du module. Elle se fera sous la forme d'un devoir comportant toutes les composantes du module. Elle aura deux parties :

- Un test objectif (QCM, appariement...) prenant en compte les composantes du module. Deux exercices seront consacrés à cela. Cette partie porte sur la restitution des contenus théoriques.
- Un test subjectif faisant allusion à une situation de classe qui amène l'élève-maitre à convoquer toutes les notions théoriques à résoudre une situation de classe en liaison avec une discipline de l'école préscolaire ou primaire.

C'est une utilisation des notions acquises pour résoudre une situation de pratiques pédagogiques. Le but, c'est de mesurer le degré d'acquisition de l'élève-maitre sur le module complet. Il s'agit de tester l'acquisition des savoir et savoir-faire liés à la maîtrise d'une compétence.

NB : Avant la mise du module le professeur proposera une évaluation diagnostic pour une meilleure orientation des apprentissages.

Fiche technique du module

GESTION DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE 64 H

Volume horaire d'exécution : 64 heures

Compétence : GÉRER DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE

Composantes :

C1 : Connaître l'histoire et les missions de l'école préscolaire

C2 : Connaître l'organisation institutionnelle et administrative de l'école préscolaire

C3 : Connaître l'enfant du préscolaire et ses besoins fondamentaux

C4 : Intégrer les contenus de l'éducation parentale dans la gestion des classes du préscolaire

C5 : Organiser les apprentissages dans les classes du préscolaire

C6 : Animer une classe du préscolaire

C7 : Connaître l'importance du jeu dans l'éducation de l'enfant

C8 : Evaluer les acquis des élèves du préscolaire

C9 : Gérer la transition vers le cours préparatoire 1^{ère} année (cp1)

Disciplines concernées	Thèmes	Contenus des enseignements théoriques (durée)	Activités pratiques (durée)	Évaluation (durée)	Durée totale
PSYCHOLOGIE	C3 : Thème 1 : Développement psychologique de l'enfant du préscolaire (2H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'importance du cerveau dans le développement de l'enfant 2. Le stade de développement de l'enfant du préscolaire 	Utiliser l'exemple de deux enfants, l'un vivant dans un environnement familial favorisant son développement global y compris son cerveau et l'autre vivant dans un environnement familial difficile et entravant son développement global et particulièrement celui de son cerveau.	Production écrite : 2h	10H
	C3/Thème 2 : Besoins fondamentaux à satisfaire pour l'enfant du préscolaire selon les cinq (5) domaines (1H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les besoins de l'enfant dans le domaine santé 2. Les besoins de l'enfant dans le domaine nutrition 3. Les Besoins de l'enfant dans le domaine éveil/éducation 4. Les Besoins de l'enfant dans le domaine eau/hygiène /assainissement 	Présenter en argumentant avec des exemples de vie d'enfants de 3 à 5 ans devant aller au préscolaire, les besoins de ces derniers.		

		5. Les Besoins de l'enfant dans le domaine protection			
	C3/Thème 3 : Education de l'enfant en situations d'urgence 1h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition 2. L'impact des situations d'urgence sur les enfants d'âge préscolaire 3. Les activités de prévention des risques des catastrophes 4. Les activités d'accompagnement de l'enfant en situations d'urgence 	Partir des cas d'inondation en Côte d'Ivoire pour expliquer ce que c'est qu'une situation d'urgence et montrer l'importance de l'éducation dans une situation d'urgence. (1 heure)		
	C4 : Thème 2 : Bonnes pratiques parentales en matière d'éveil/éducation et de protection (2H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. les bonnes pratiques parentales en matière d'éveil/-éducation 2. les bonnes pratiques parentales en matière de protection 	Expliquer les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants et les bonnes pratiques que ces derniers doivent avoir vis-à-vis de leurs jeunes enfants en matière d'éveil en donnant des jouets à leurs enfants, en les		

		3. les moments de rencontre 4. les techniques d'approche des parents	protégeant contre toutes les formes de violence. Mettre l'accent sur les techniques d'approche des parents par les enseignants.		
	C4/ Thème 3 : Compétences requises pour l'enseignant du préscolaire	1. Compétences professionnelles liées au domaine relationnel 2. Compétences professionnelles liées au domaine de l'inclusion 3. Compétences professionnelles liées au domaine de l'approche intégré 4. Compétences professionnelles liées au domaine de l'éthique et de la déontologie	A partir de l'exploitation de diverses ressources documentaires, faire identifier les compétences requises pour enseigner en milieu scolaire	Cas pratiques relatifs aux compétences professionnelles de l'enseignant du préscolaire	
	C7/ Thème 1 : Jeux au préscolaire	Définition du jeu et du jouet Importance du jeu et du jouet	Recherche documentaire à partir d'un questionnaire	Evaluation à partir de tests objectifs	

	C9/ Thème 2 : Rôles des acteurs dans la transition vers le cp1. 1h	<ol style="list-style-type: none"> 1. rôle de l'enseignant 2. le rôle des parents ou les substituts parentaux 3. le rôle des structures communautaires 	Présenter à travers des exemples de vie courantes, le rôle de chaque adulte vis-à-vis des jeunes enfants dans la transition soit de la maison vers le CP1 ou du préscolaire vers le CP1.	production écrite	
CAV	C1/Thème 1 : Historique des écoles du préscolaire (1H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La naissance des écoles du préscolaire 2. Les écoles du préscolaires en Côte d'Ivoire 	Partir des images, films, documents écrits, ...qui illustrent l'historique et les missions du préscolaire en Côte d'Ivoire	Production écrite 30 mn	3H
	C1/Thème 2 : Missions des écoles du préscolaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition 2. La mission des écoles du préscolaire 			
	C2/Thème 1 : Organisation institutionnelle des écoles du préscolaire (1H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organisation en section 2. Le personnel d'encadrement 	Expliquer l'organisation en section du préscolaire en liaison avec l'âge des enfants qui y sont et le personnel adéquat.		

	C2/Thème 2 : Organisation administrative des écoles du préscolaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organisation administrative classique 2. La nouvelle option 	Expliquer l'organisation administrative des écoles du préscolaire à partir du Plan Sectoriel Education 2016-2025	Production écrite	
	C9/Thème 1 : Généralités sur la transition (1H)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition 2. Les objectifs <p>Les types de transitions vers le cp1 (1 heure)</p>	<p>Expliquer l'utilisation des outils pédagogiques durant la transition</p> <p>Expliquer l'utilité de la coopération avec les familles</p>	Production écrite	
AEC	C5/Thème1 : Organisation matérielle 1h	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'aménagement de l'espace-cours 2. L'aménagement de l'espace – classe 3. La gestion des cinq grands moments de la journée 	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer un aménagement de l'espace classe en fonction de la spécificité de la discipline <u>Exemple</u> : Aménager une classe de Grande Section en installant les coins (poupée, boutique, enfilage, peinture, ...) – Proposer un aménagement de la cour pour une activité qui le nécessite (expression plastique, l'artisanat, l'expression corporelle, ...) – Identifier les zones favorisant le calme, l'isolement et la création – Réaliser à l'endroit indiqué les 	Production écrite 1h	10H

			<p>affichages nécessaires</p> <p><u>Exemple :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A proximité du coin de regroupement (tableau de présence...); - Sur les murs de la classe (les travaux des enfants); - Dans les coins (recette dans le coin-cuisine). 		
	<p>C5/Thème 2 :</p> <p>Organisation pédagogique</p> <p>1h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités rituelles -le projet pédagogique 	<p>Présenter les activités rituelles comme celles qui doivent être menées chaque matin avec les enfants.</p> <p>Exemple, la frise de la journée, la frise du temps, la frise de la météo, écriture de la date</p>		
	<p>C6/ Thème 1 :</p> <p>Principe pédagogique :</p> <p>l'alternance</p> <p>1H</p>	<p>L'alternance des temps d'activités</p> <p>L'alternance des temps d'ateliers</p>	<p>Créer des jeux de rôle où les élèves maîtres mènent des activités en regroupement, des activités d'enfilage pour certains et de modelage pour d'autres en alternance. etc...</p>		

	<p>C6/ Thème 2:</p> <p>Gestion des apprentissages</p> <p>2H</p>	<p>Présentation</p> <p>Atelier dirigé</p> <p>Les ateliers autonomes</p> <p>Les ateliers libres</p> <p>La rotation ou le roulement dans les ateliers</p>	<p>Identifier les activités en atelier (dirigé, autonome, libre) :</p> <p>Diviser la classe en trois groupes :</p> <p>Un groupe joue librement sans consigne</p> <p>Un groupe est dans le coin enfilage et travaille</p> <p>Un groupe fait du coloriage sur la direction du professeur</p>		
	<p>C6/ Thème 3:</p> <p>Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire</p>	<p>Activités d'expression et création</p>	<p>- Présenter le matériel et les matériaux</p> <p>Faire expliquer la technique de réalisation et faire réaliser l'objet</p>	<p>Elaboration de fiches pratiques</p>	
	<p>C7 : Thème 2 :</p> <p>Différents types de jeux</p> <p>2H</p>	<p>Les jeux en fonction de l'âge</p> <p>Implications pédagogiques</p>	<p>Recenser et décrire le déroulement des jeux de coloriage, d'expression corporelle, de dessin etc.. en liaison avec les activités d'apprentissage des AEC</p>		
	<p>C7/ Thème 3 :</p> <p>L'animation des jeux intérieurs</p>	<p>Le rôle de l'animateur du jeu</p>	<p>A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle</p>	<p>Conduite d'une séance d'animati</p>	

	1H	Démarche pédagogique des jeux Structure d'une fiche technique de jeu	de l'animateur du jeu Faire exploiter des documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu	on de jeu	
	C 8/Thème 2 : Eléments d'appréciation des compétences 1H	-Les codes d'appréciation des productions des élèves - la fiche individuelle d'évaluation - la fiche de résultats	Présenter les codes d'appréciation au préscolaire : la fleur à trois pétales, les pictogrammes, les traits ou les points...		
EDHC	C5/ Thème 1 : Organisation matérielle 1h	-1 L'aménagement de l'espace-cour -2 L'aménagement de l'espace – classe -3 La gestion des cinq grands moments de la journée	Aménager l'espace classe en fonction de la spécificité de chaque enfant – Aménager la cour et la classe pour faciliter le respect de vie communautaire	Production écrite 45 mn	5H
	C6/ Thème 1 : Principe pédagogique :	L'alternance des temps	– Identifier les notions pour les activités collectives		

	l'alternance 1H	d'activités L'alternance des temps d'ateliers	en regroupement – Identifier les notions pour les activités en atelier (dirigé, autonome, libre)		
	C7/ Thème 1 : Jeux au préscolaire 1H	Définition du jeu L'importance du jeu	Recenser et décrire le déroulement des jeux en liaison avec le respect des valeurs fondamentales : Exemple d'une activité expérientielle avec la notion du jour (bonjour dans les différentes langues maternelles)		
	C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H	Le rôle de l'animateur du jeu Démarche pédagogique des jeux Structure d'une fiche technique de jeu	A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu Faire exploiter des documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu	Conduite d'une séance d'animation de jeu	
	C8/ Thème 1 : Modalité de l'évaluation au préscolaire 1H	Le principe L'évaluation des ateliers	Partir d'une situation de vie courante : dans la cour de l'école, vous apercevez un enfant albinos qui est pris à	Production écrite	

			parti par d'autres enfants du fait de la couleur de sa peau. Que faites-vous ?		
EPS	C5/Thème 1 : Organisation matérielle 1h	<p>1 L'aménagement de l'espace-cours</p> <p>-2 L'aménagement de l'espace – classe</p> <p>-3 La gestion des cinq grands moments de la journée</p>	<p>Aménager la cour en fonction des activités physiques du préscolaire : la motricité fine, la motricité globale, les jeux d'opposition coopération</p> <p>– Identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les zones suroccupées ; -les zones délaissées ; -les zones de transgression. <p>– Mettre en place:</p> <ul style="list-style-type: none"> -les zones d'exploration motrice ; -la zone plate dégagée 	Production écrite : 1h	10H
	C6/Thème 2 : Gestion des apprentissages 2h	<p>Présentation</p> <p>Atelier dirigé</p> <p>Les ateliers autonomes</p> <p>Les ateliers libres</p> <p>La rotation ou le roulement dans les ateliers</p>	<p>Identifier les notions clés pour les activités en atelier (dirigé, autonome, libre) :</p> <p>sauter, tirer, lancer, pousser, rouler, faire tourner etc....</p>		

	C6/ Thème 3: Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire	Education motrice (EM) / éducation physique et sportive	-Faire pratiquer les activités de motricité large (marche, course, saut...) et de motricité fine (jeux de mains, jeux de pieds, manipulation d'objets) pour déterminer la démarche pédagogique des activités motrices	Elaborati on de fiches pratiques	
	C7/Thème 2 : Différents types de jeux 2H	Les jeux en fonction de l'âge Implications pédagogiques	Recenser et décrire le déroulement des activités physiques ou jeux du terroir pouvant aider à développer une compétence : motricité fine, motricité globale, les jeux d'opposition/coopérati on, La gymnastique etc....	Productio n écrite	
	C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H	Le rôle de l'animateur du jeu Démarche pédagogique des jeux Structure d'une fiche technique de jeu	A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu Faire exploiter des documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu	Conduite d'une séance d'animati on de jeu	
	C8/Thème 2 : Eléments	les codes d'appréciation	Présenter en argumentant la grille	Productio n écrite:	

	d'appréciation des compétences 1h	des productions des élèves La fiche individuelle d'évaluation La fiche de résultats	d'évaluation et les différents codes d'appréciation des élèves.		
FRANÇAIS	C5/Thème 1 : Organisation matérielle 2h	L'aménagement de l'espace-cours -2 L'aménagement de l'espace – classe -3 La gestion des cinq grands moments de la journée	– Expliquer l'aménagement de l'espace classe pour la pratique d'une activité de français. Exemple le graphisme, le langage et la lecture en grande section. – aménagement la cour et de la classe pour faciliter les visites de sites devant illustrer un thème	Production écrite 45 mn	8H
	C6/Thème 1 : Principe pédagogique : L'alternance 2h	L'alternance des temps d'activités L'alternance des temps d'ateliers	– Identifier les notions pour les activités en regroupement collectif. Exemple le langage – Identifier les notions pour les activités en atelier (dirigé, autonome, libre) Exemple : groupe 1 : atelier dirigé, graphisme groupe 2 : atelier libre, coin bibliothèque groupe 3 : atelier	Production écrite	

			<p>autonome, dessiner un signe graphique déjà vu.</p> <p>Veiller à l'alternance par la rotation des élèves dans les différents ateliers.</p>		
	<p>C6/ Thème 3: Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire</p>	<p>Activités de français : expression orale et écrite</p>	<p>Faire découvrir par le jeu les différentes sonorités et faire établir la relation de la langue avec les modes d'expression (images, comptines, mises en scènes...)</p>	<p>Elaboration de fiches pratiques</p>	
	<p>C7/ Thème 2 : Différents types de jeux 1H</p>	<p>Les jeux en fonction de l'âge Implications pédagogiques</p>	<p>Recenser et décrire le déroulement des jeux du terroir pouvant aider à développer une compétence en tenant compte de la spécificité de chaque activité. Exemple : jeux pour apprendre à lire, parler...</p>	<p>Production écrite</p>	
	<p>C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H</p>	<p>Le rôle de l'animateur du jeu</p> <p>Démarche pédagogique des jeux</p> <p>Structure d'une fiche technique de jeu</p>	<p>A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu</p> <p>Faire exploiter des documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux</p> <p>A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de</p>	<p>Conduite d'une séance d'animation de jeu</p>	

			jeu		
	C8/Thème 2 : Eléments d'appréciation des compétences 1H	les codes d'appréciation des productions des élèves La fiche individuelle d'évaluation La fiche de résultats	Expliquer la production d'une fiche individuelle d'évaluation et une fiche de résultats en tenant compte de la diversité des activités. Exemple : langage/ graphisme / lecture...	Productio n écrite	
FS	C4/Thème 1 : Bonnes pratiques parentales en matière de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainisse ment 1H	les bonnes pratiques parentales en matière de santé/nutrition les bonnes pratiques parentales en matières d'eau/ d'hygiène et d'assainisseme nt	Proposer un jeu de rôle mettant en valeur les bonnes pratiques parentales. Exemple l'importance de l'allaitement maternelle ou de la vaccination, l'alimentation équilibrée et variée, l'eau potable, la défécation dans les toilettes ou dans les endroits réservés, le balayage de la cour de l'école.	Productio n écrite 45 mn	5H
	C5/Thème 1 : Organisation matérielle 1H	L'aménagement t de l'espace- cours -2 L'aménagement t de l'espace – classe -3 La gestion des cinq grands	– Aménager l'espace classe en fonction de la spécificité de la discipline : Exemple : Aménager une classe de grande Section en installant les coins vivants – Aménager la cour de l'école en	Productio n écrite	

		moments de la journée	y installant des coins potagers.		
	C6/Thème 2 : Gestion des apprentissages 1H	Présentation Atelier dirigé Les ateliers autonomes Les ateliers libres La rotation ou le roulement dans les ateliers	Identifier les notions clés pour les activités en atelier (dirigé, autonome, Libre)		
	C6/ Thème 3: Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire	Les activités d'éveil scientifiques et techniques.	-En AEM A partir d'une situation problème faire émettre des hypothèses qui feront l'objet de vérification Présenter un modèle d'objet technique qui fera l'objet de description et de reproduction	Elaboration de fiches pratiques	
	C7/ Thème 2 : Différents types de jeux 1H	Les jeux en fonction de l'âge Implications pédagogiques	Recenser et décrire le déroulement des jeux du terroir pouvant aider à développer une compétence en tenant compte de la spécificité de chaque activité. Exemple de jeu de rôle pour la protection de l'environnement, les plantes, les animaux...	Production écrite	

	C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H	<p>Le rôle de l'animateur du jeu</p> <p>Démarche pédagogique des jeux</p> <p>Structure d'une fiche technique de jeu</p>	<p>A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu</p> <p>Faire exploiter des documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux</p> <p>A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu</p>	Conduite d'une séance d'animation de jeu	
	C8/ Thème 2 : Éléments d'appréciation des compétences 1H	<p>les codes d'appréciation des productions des élèves</p> <p>La fiche individuelle d'évaluation</p> <p>La fiche de résultats</p>	Faire produire une fiche individuelle d'évaluation et une fiche de résultats en tenant compte de la diversité des activités	Production écrite	
HG	C5/Thème 1 : Organisation matérielle 1H	<p>L'aménagement de l'espace-cours</p> <p>-2 L'aménagement de l'espace – classe</p> <p>-3 La gestion des cinq grands moments de la journée</p>	<p>– Proposer un aménagement de l'espace classe en fonction de la spécificité de la discipline.</p> <p>Exemple : Aménager une classe de moyenne Section en installant les coins adaptés à la section</p> <p>– Proposer d'aménager la cour et la classe pour</p>	Production écrite 45mn	5H

			faciliter les visites de sites devant illustrer un thème		
	C6/Thème 2 : Gestion des apprentissages 1h	Présentation Atelier dirigé Les ateliers autonomes Les ateliers libres La rotation ou le roulement dans les ateliers	Identifier les notions clés pour les activités en atelier (dirigé, autonome, libre)		
	C6/ Thème 3: Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire	Les activités d'éveil scientifiques et techniques.	-En AEM A partir d'une situation problème faire émettre des hypothèses qui feront l'objet de vérification Présenter un modèle d'objet technique qui fera l'objet de description et de reproduction	Elaboration de fiches pratiques	
	C7/ Thème 2 : Différents types de jeux 1H	Les jeux en fonction de l'âge Implications pédagogiques	Recenser et décrire le déroulement des jeux du terroir pouvant aider à développer une compétence en tenant compte de la spécificité de la discipline. Exemple de jeu de rôle pour illustrer le temps.	Production écrite	
	C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H	Le rôle de l'animateur du jeu Démarche	A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu Faire exploiter des	Conduite d'une séance d'animation de jeu	

		<p>pédagogique des jeux</p> <p>Structure d'une fiche technique de jeu</p>	<p>documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux</p> <p>A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu</p>		
	<p>C8/ Thème 2 : Éléments d'appréciation des compétences 1H</p>	<p>les codes d'appréciation des productions des élèves</p> <p>La fiche individuelle d'évaluation</p> <p>La fiche de résultats</p>	<p>Faire produire une fiche individuelle d'évaluation et une fiche de résultats en tenant compte de la diversité des activités</p>	<p>Production écrite</p>	
<p>MATH</p>	<p>C5/Thème 1 : Organisation matérielle 1H</p>	<p>1. L'aménagement de l'espace-cours</p> <p>-2 L'aménagement de l'espace – classe</p> <p>-3 La gestion des cinq grands moments de la journée</p>	<p>– Proposer un aménagement de l'espace classe en fonction de la spécificité de la discipline :</p> <p>Exemple aménager une classe de moyenne Section en installant les coins adaptés à la section</p> <p>– Proposer d'aménager la cour pour illustrer les formes et la classe pour faciliter les manipulations du matériel d'apprentissage (acheté ou récupéré)</p>	<p>Production écrite 45mn</p>	<p>6H</p>

	C6/Thème 2 : Gestion des apprentissages 2h	Présentation Atelier dirigé Les ateliers autonomes Les ateliers libres La rotation ou le roulement dans les ateliers	Identifier les notions clés pour les activités en atelier (dirigé, autonome, libre)	Productio n écrite	
	C6/ Thème 3: Démarche pédagogique des différentes disciplines au préscolaire	Les activités d'éveil scientifiques et techniques.	-En mathématique A partir d'activités pré numériques, numériques, géométriques et spatiales, faire identifier les différentes démarches pédagogiques.	Elaborati on de fiches pratiques	
	C7/ Thème 2 : Différents types de jeux 1H	Les jeux en fonction de l'âge Implications pédagogiques	Recenser et décrire le déroulement des jeux du terroir pouvant aider à développer une compétence en tenant compte de la spécificité de chaque activité. Exemple : les comptines ou les mouvements pour indiquer les formes et les couleurs	Productio n écrite	
	C7/ Thème 3 : L'animation des jeux intérieurs 1H	Le rôle de l'animateur du jeu	A partir d'une simulation de classe faire identifier le rôle de l'animateur du jeu Faire exploiter des	Conduite d'une séance d'animati on de jeu	

		Démarche pédagogique des jeux	documents pour identifier la démarche pédagogique des jeux		
		Structure d'une fiche technique de jeu	A partir de la démarche pédagogique des jeux faire élaborer une fiche technique de jeu		
	C8/ Thème 2 : Éléments d'appréciation des compétences 1H	les codes d'appréciation des productions des élèves La fiche individuelle d'évaluation La fiche de résultats	Faire produire une fiche individuelle d'évaluation et une fiche de résultats en tenant compte de la diversité des activités en liaison avec les nombres ou les figures	Production écrite	
Évaluation du module		L'évaluation portera sur les connaissances théoriques et les cas pratiques. 2h			
Remédiation					2h
Total					64 heures

BIBLIOGRAPHIE

- Brother son. *Understanding Brain Development in Young Children. Bright Beginnings*, NDSU Extension Service, North Dakota State (2009)
University. In UNICEF, *Favoriser un meilleur développement du cerveau : Nouvelles frontières du développement de la petite enfance*, Early Childhood Development Section Programme Division, New York. (2014)
- Coordination DIJE de Côte d'Ivoire et Unicef-CI (2016), *Manuel de formation des encadreurs/animateurs pour la prise en charge intégrée du jeune enfant (0-8ans)*.
- Coordination DIJE de Côte d'Ivoire et Unicef-CI, *La transition préscolaire-CP1 et maison-CP1 : éléments de formation*. (2016)
- Coordination DIJE de Côte d'Ivoire et Unicef-CI *Programme d'Education Parentale*. (2017),
- .
- Dekaban. Changes in brain weights during the span of human life: relation of brain weights to body heights and body weights. *Annals of Neurology*, 4(4): 345–56. In UNICEF(2014), *Favoriser un meilleur développement du cerveau : Nouvelles frontières du développement de la petite enfance*, Early Childhood Development Section Programme Division, New York. (1978)
- Hewes Jane, *Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants*, Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants, Montréal (Québec) (2006)
- M. Jaubert , langage et maternelle
- République de la Malawie, Early childhood development, Training manual, World Bank, UNICEF, Save the children (2012)
- Save the Children, *La Protection de l'Enfant dans les Situations d'Urgence : Priorités, principes et pratiques*, [En ligne] <https://resourcecentre.savethechildren.net/sites/default/files/documents/2749.pdf>(2009).
- SIMONS, J. et al. Evaluation de l'écriture chez l'enfant. Concordance entre l'avis de l'instituteur et le résultat selon « l'échelle d'évaluation rapide de l'écriture chez l'enfant », *Acta ergotherapeuticabelfica* n°4.
- Steen, G. *The Evolving Brain: The Known and The Unknown*. Amherst, New York. In UNICEF(2014), *Favoriser un meilleur développement du cerveau : Nouvelles frontières du*

développement de la petite enfance, Early Childhood Development Section Programme Division,).

UNICEF(2014), *Favoriser un meilleur développement du cerveau : Nouvelles frontières du développement de la petite enfance*, Early Childhood Development Section Programme Division, New York.

UNICEF (2005), *Manuel pour les situations d'urgence sur le terrain guide à l'usage du personnel de l'Unicef*, Publié par l'UNICEF, Division de la Communication 3 United Nations Plaza New York, NY 10017, États- Unis

ANNEXES

LES EXEMPLES DE FICHES

➤ EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON (*Expression plastique*)

Thème 1 : RÉALISATION DE TRAVAUX D'ARTS PLASTIQUES

Leçon 3 : MODELAGE

Séance 1 : Production de divers matériaux en volume

Matériel: la pâte d'argile, une brindille de balai

Documentation: Programme éducatif et guide d'exécution

Niveau :

grande section

Semaine :

Date :

Durée : 20 min

TABLEAU DES HABILITES ET CONTENUS

Habilités	Contenus
Identifier	les matériaux de modelage
Produire	des perles

Situation: Les élèves de la grande section de la préscolaire de Ferké1 visitent le Centre Culturel de la ville. Emmerveillés par les objets produits par les potières, ils aimeraient les avoir dans leur classe. Ils produisent des volumes et les décorent.

DÉROULEMENT

Étapes du cours	Activités de l'enseignant	Stratégies pédagogiques	Activités-élèves
Présentation -Rappel des prérequis	Que faites-vous avant de ranger la pâte à modeler ?	Travail collectif	Ils répondent qu'ils font des boules
Découverte de la situation	Présentation de la situation	travail collectif	Ils écoutent

<p>Développement</p> <p>Exploitation de la situation</p> <p>-Démonstration</p> <p>-Réalisation par groupes</p>	<p>C'est bientôt la fête des mères : qu'allez-vous offrir à maman ?</p> <p>-Prenons de l'argile déjà mouillée, malaxons-la pour l'assouplir ;</p> <p>- X, viens continuer ;</p> <p>- Roule-la sur la planche pour obtenir une boule ;</p> <p>- Pique la brindille de balai à travers la boule pour obtenir un trou.</p> <p>-Répartissez-vous par groupes et produisez des boules en y perçant des trous.</p>	<p>-Travail collectif</p> <p>-Observation</p> <p>Travail de groupes</p>	<p>Ils citent : des fleurs, des perles, des boucles d'oreilles</p> <p>- Ils suivent attentivement</p> <p>- Ils imitent le maître</p> <p>-Ils réalisent des boules à trous</p>
<p>Evaluation</p> <p>-Réalisation individuelle</p>	<p>- Chacun va réaliser ses perles à partir des petites boules</p> <p>-Nettoyez la salle de classe.</p> <p>-L'avez- vous les mains.</p> <p>- Pourquoi devez- vous vous lavez les mains ?</p> <p>-Comment allez-vous faire pour nettoyer rapidement la classe ?</p> <p>-Vous allez former une équipe pour le nettoyage</p>	<p>Travail individuel</p> <p>- Questionnement</p>	<p>Chacun fait ses perles.</p> <p>- Ils nettoient la salle de classe.</p> <p>- Ils se lavent les mains</p> <p>-Nous devons laver les mains pour être propres.</p> <p>-Nous allons-nous mettre ensemble pour nettoyer rapidement la classe.</p> <p>-Ils forment une équipe.</p>
<p>-Commentaire et appréciation de l'œuvre</p> <p>-Exposition des œuvres</p>	<p>-Dites comment vous avez réalisé ces perles.</p> <p>-Appréciez-les.</p> <p>-Placez vos perles sur la feuille de carton.</p> <p>-Laissez-les sécher.</p>	<p>Travail individuel</p>	<p>-Ils expliquent la technique de réalisation.</p> <p>-Ils apprécient les productions.</p> <p>-Ils les laissent sécher.</p>

NB : la fiche de leçon renferme la fiche de la séance1, de la séance2 et de la séance3.

EXEMPLE DE FICHE D'ÉVALUATION

Thème1 : REALISATION DE TRAVAUX D'ARTS PLASTIQUES

Niveau : grande section

Leçon3 : MODELAGE

Matériel: des brindilles de balai, des buchettes d'allumettes, la pâte d'argile

Semaine :

Documentation: Programme éducatif et guide d'exécution

Date :

TABLEAU DES HABILITES ET DES CONTENUS

Durée : 20 min

Habilités	Contenus
Identifier	les matériaux de modelage
Produire	des perles
Décorer	les perles

Situation d'évaluation: Pour l'exposition vente à la préscolaire de Ferké1, les élèves de la grande section désirent exposer des colliers en argile.

-Prends ce qu'il faut pour fabriquer des perles.

-Réalise des perles.

DEROULEMENT

ETAPES DU COURS	ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNANT	STRATÉGIES PEDAGOGIQUES	ACTIVITÉS-ELEVES
Découverte de la situation	Dit la situation de manière motivante	Travail collectif	Ecoutent
Exécution des consignes	-Prends ce qu'il faut pour fabriquer des perles. -Réalise des perles.	Travail individuel	-Ils choisissent ce dont ils ont besoin. -Ils fabriquent des perles.

EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON**Niveau : M S****Discipline : A E M****Date :****Thème : LE CORPS HUMAIN ET LES ALIMENTS****Sem:****Leçon3 LES ALIMENTS****Durée : 20min****Séance : 1/2** Les aliments selon leur rôle**Matériels :** Fruits, légumes, banane plantain, manioc, igname, poisson, viande, œuf**TABLEAU DES HABILITES ET DES CONTENUS**

Habilités	Contenus
Identifier	quelques aliments
Classer	les aliments selon leur rôle

Situation : Les élèves de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania découvrent un panier contenant divers aliments dans le coin cuisine. Joyeux de cette découverte, ils veulent en parler. Ils identifient les aliments puis ils les classent selon leur rôle.

DEROULEMENT

Etapes du cours	Activités de l'Enseignant	Stratégies pédagogiques	Activités- élèves
PRESENTATION Rappel des pré -requis Découverte de la situation	Quels sont les aliments que vous consommez ?	Travail collectif	Ils citent : L'igname, l'œuf, la pomme de terre
	-Dire la situation de façon motivante	Travail collectif	Ils écoutent attentivement
DEVELOPPEMENT Exploitation de la situation Observation libre	Fais ressortir par une question les tâches à mener Laisse les élèves observer et toucher les aliments	Observation Manipulation Travail par groupe	Ils écoutent et font ressortir les tâches Ils observent et manipulent les aliments Ils disent :

<p>Observation dirigée</p>	<p>Qu'est-ce que c'est ?</p> <p>-Demande aux élèves de mettre les légumes et les fruits dans un plateau</p> <p>- Fait nommer la catégorie</p> <p>Dispose plusieurs aliments et fait choisir les aliments de protection</p> <p>Procéder de la même façon pour les deux autres catégories (force et croissance)</p> <p>Fait regrouper les aliments selon leur rôle</p> <p>Qu'est- ce qu'il faut faire avant de manger les fruits ?</p> <p>Pourquoi ?</p>		<p>Ce sont des aliments :(l'igname, un poisson, des oranges...)</p> <p>Ils disent :</p> <p>les aliments de protection</p> <p>Les élèves s'exécutent</p> <p>Ils les regroupent</p> <p>Il faut les laver</p> <p>-Pour qu'ils soient propres</p> <p>Pour ne pas être malade après les avoir mangé</p>
<p>ÉVALUATION</p>	<p>-Prends un aliment de force</p> <p>Pourquoi doit- on laver les fruits avant de les manger ?</p>	<p>Travail individuel</p>	<p>Les enfants prennent (le manioc, l'igname, la banane plantain ...)</p> <p>-Pour les rendre propre</p> <p>-Pour ne pas être malade</p>

Discipline : A E M

Thème : LE CORPS HUMAIN ET LES ALIMENTS

Leçon3 : LES ALIMENTS

Niveau : MS

Semaine :

Date :

Durée : 20min

TABLEAU DES HABILITES ET DES CONTENUS

Habilités	Contenus
Identifier	quelques aliments
Classer	les aliments selon leur rôle
Pratiquer	les règles d'hygiène alimentaire

Situation : Au cours de la réalisation d'une recette, les élèves de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania ont manipulés plusieurs aliments. Ils sont contents et veulent en parler.

- Dis ce qu'on doit faire avant de manger les fruits
- Regroupe les aliments de croissance

DÉROULEMENT

Etapes	Activités de l'Enseignant	Stratégies pédagogiques	Activités- Elèves
Découverte de la situation	Dire la situation de façon motivante	Travail Collectif	Ils écoutent
Exécution des consignes	Faire exécuter consigne par consigne -Dis ce qu'on doit faire avant de manger les fruits -Regroupe les aliments de croissance	Travail Individuel	Il dit... Il regroupe...

LES EXEMPLES DE FICHES

<p>DISCIPLINE : EDHC..... </p> <p>THEME/ACTIVITE : SANTE ET CADRE DE VIE</p> <p>LECON : LES REGLES D’HYGIENE</p> <p>SÉANCE : L’hygiène vestimentaire</p> <p>SUPPORT et MATÉRIELS : Programme Educatif/ un panier contenant des vêtements propres, un panier contenant des habits sales des savons</p>	<p>NIVEAU : Moyenne Section</p> <p>DATE :.....</p> <p>SEMAINE :</p> <p>DUREE :.....</p>
--	---

TABLEAU DES HABILITÉS ET DES CONTENUS

HABILITE	CONTENUS
Connaitre	des vêtements propres
Comprendre	l’importance du port de vêtements propres
Appliquer	Le port de vêtements propres

SITUATION D’APPRENTISSAGE

Un élève de la moyenne section de l’école préscolaire d’Ehania est arrivé corps et habits sales à l’école. Certains élèves de l’école se moquent de lui .Peinés par cette situation, les élèves de sa classe décident de s’informer sur l’hygiène vestimentaire comprendre l’importance du port de vêtements propres afin se l’appliquer.

DEROULEMENT DE LA SEANCE

ETAPE DU COURS	ACTIVITÉS DE L’ENSEIGNANT	STRATÉGIES PÉDAGOGIQUE	ACTIVITÉS-ÉLÈVES
• PRÉSENTATION	Citer le matériel de toilette	Travail individuel	-Citent : l’éponge-le peigne-le savon

-Rappel :			...
-Présentation de la situation :	Dit la situation	Travail collectif	-Écoutent
<p>• DÉVELOPPEMENT</p> <p>Proposons</p> <p>Résolution</p>	<p>-Présente des vêtements propres :</p> <p>*demande de décrire les vêtements</p> <p>*pourquoi ces vêtements sont propres ?</p> <p>Pourquoi doit-on porter des vêtements propres ?</p> <p>Donne la parole aux élèves pour donner leurs points de vue sur le port de vêtements propres</p> <p>Dites comment doivent être les vêtements que vous portez</p>	<p>Discussion dirigée</p> <p>Travail collectif</p> <p>Travail collectif</p> <p>Travail collectif</p>	<p>-Ils observent</p> <p>*Décrivent les vêtements</p> <p>*disent les caractéristiques des vêtements propres :</p> <p>Ils sont parfumés, ils sentent bons</p> <p>-Pour être propre et être en bonne santé</p> <p>Donnent leurs points de vue</p> <p>Ils répondent :</p> <p>Nous porterons toujours des vêtements propres</p>
• ÉVALUATION	Mets une croix sous le vêtement propre.	Travail individuel	Ils exécutent la consigne

OBSERVATION(S)

EXEMPLE DE FICHE D'ÉVALUATION

	SITUATION D'APPRENTISSAGE	SITUATION D'ÉVALUATION
ÉNONCÉ	Un élève de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania est arrivé corps et habits sales à l'école. Certains élèves de l'école se moquent de lui .Peinés par cette situation, les élèves de sa classe décident de s'informer sur l'hygiène vestimentaire pour comprendre l'importance du port de vêtements propres afin se l'appliquer.	Un élève de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania est arrivé corps et habits sales à l'école avec un goûter non emballé. Certains élèves de l'école se moquent de lui -Colorie les bonnes actions pour être propre -Mets une croix sous l'image qui montre comment prendre soin de son goûter
CONTEXTE	Un élève de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania est arrivé corps et habits sales à l'école sales.	Un élève de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania est arrivé corps et habits sales à l'école avec un goûter non emballé.
CIRCONSTANCE	Certains élèves de l'école se moquent de lui	Certains élèves de l'école se moquent de lui
TACHE	Peinés par cette situation, les élèves de sa classe décident de s'informer sur l'hygiène vestimentaire pour comprendre l'importance du port de vêtements propres afin se l'appliquer.	
CONSIGNES		-Colorie les bonnes actions pour être propre -Mets une croix sous l'image qui montre comment prendre soin de son goûter

FICHE D'ÉVALUATION

<p>DISCIPLINE : EDHC..... </p> <p>THÈME/ACTIVITE : SANTÉ ET CADRE DE VIE</p> <p>LECON : LES RÉGLES D'HYGIÈNE</p> <p>SÉANCE : LES RÉGLES D'HYGIÈNE</p> <p>SUPPORT et MATÉRIELS : Programme Éducatif</p>	<p>NIVEAU : Moyenne Section</p> <p>DATE :.....</p> <p>SEMAINE :</p> <p>DURÉE 15mn</p>
---	---

TABLEAU DES HABILITÉS ET DES CONTENUS

Habilités	Contenus
Connaître	<ul style="list-style-type: none"> -le matériel de la toilette -les étapes de la toilette -les caractéristiques des vêtements propres -les règles et moyens de protection des aliments -la technique du lavage des mains
Comprendre	<ul style="list-style-type: none"> -l'importance du respect des règles de l'hygiène corporelle -l'importance du respect des règles de l'hygiène vestimentaire -l'importance du respect des règles de protection des aliments. -l'importance du respect des règles du lavage des mains
Appliquer	<ul style="list-style-type: none"> -les règles d'hygiène corporelle et bucco-dentaire -les règles d'hygiène vestimentaire -les règles de protection des aliments -la technique du lavage des mains
Traiter	une situation mobilisant des ressources relatives à l'hygiène, corporelle, vestimentaire et alimentaire

SITUATION D'ÉVALUATION

Un élève de la moyenne section de l'école préscolaire d'Ehania est arrivé corps et habits sales à l'école avec un goûter non emballé. Certains élèves de l'école se moquent de lui.

-Colorie les bonnes actions pour être propre

-Mets une croix sous l'image qui montre comment prendre soin de son goûter

DÉROULEMENT

Étapes	Activités- maître	Techniques pédagogiques	Activités-élèves
Présentation de la situation	Dit la situation	Travail individuel	Ecoutent
Exécution des consignes	-Colorie les bonnes actions pour être propre -Mets une croix sous l'image qui montre comment prendre soin de son goûter		-Colorient les bonnes actions de propreté -se laver - se laver les dents - se peigner les cheveux ... Mettent une croix sous la bonne l'image - Un goûter emballé - Un goûter non emballé